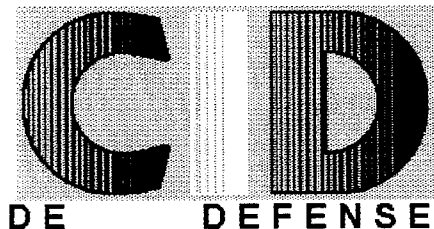


COLLEGE INTERARMEES

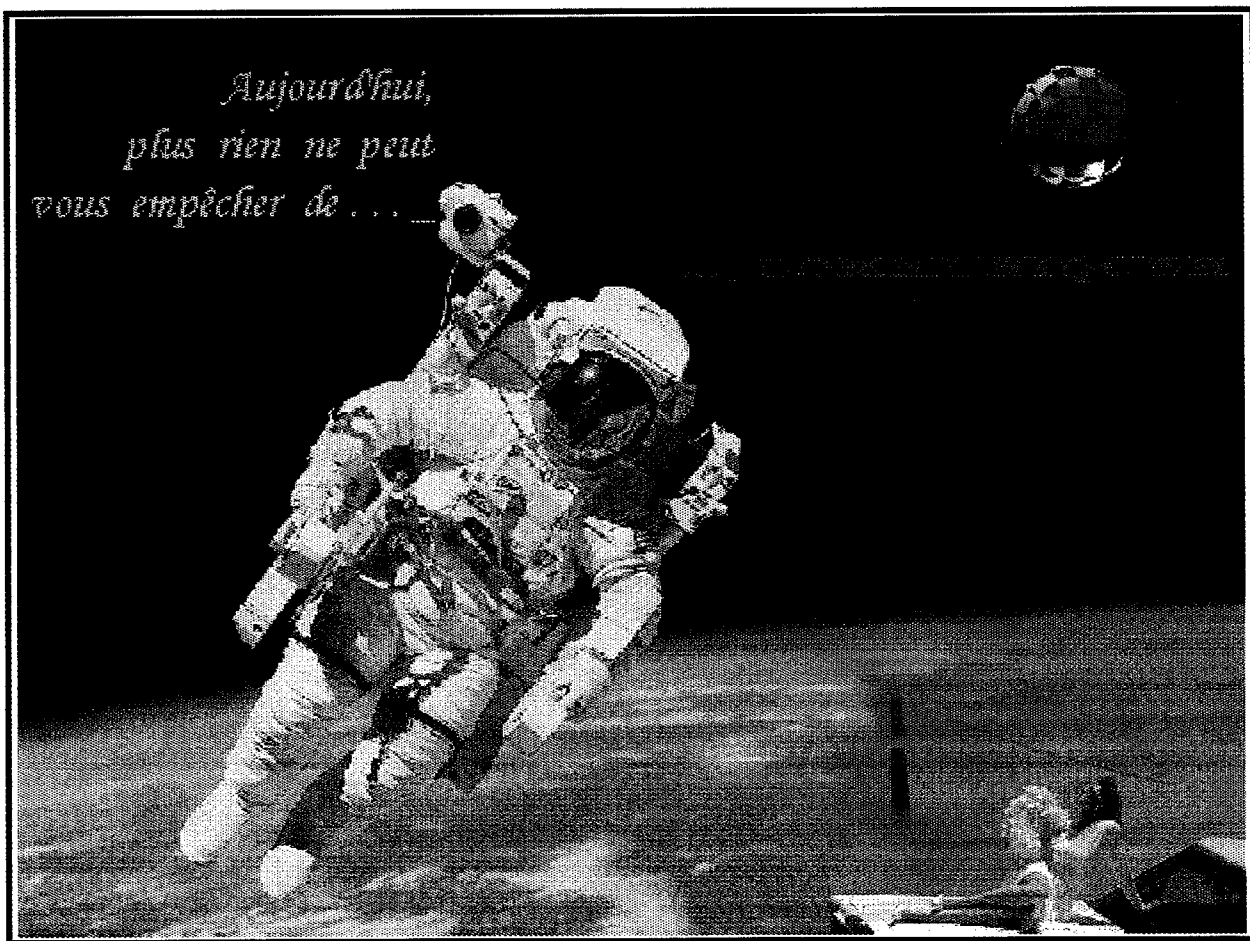


EPO N° 12^D

ÉTUDE PARTICULIÈRE A OPTION

« INFORMATION ET SECURITE »

SOUS LA DIRECTION DE MR PIERRE BABEY



- MENBRE DU COMITE CF (M) DE ROQUEFEUIL (FRANCE)
- MENBRE DU COMITE CDT (A) BELLIER (FRANCE)
- MENBRE DU COMITE CDT (A) CESARI (FRANCE)
- MENBRE DU COMITE CC (M) LENFANT (FRANCE)
- MENBRE DU COMITE CDT (T) MARRAKCHI (MAROC)

SUJET

« Les développements exponentiels et non maîtrisés des moyens comme des techniques d'information sont des facteurs de déstabilisation des structures, des organisations et portent atteinte à la souveraineté des Etats, mettant ainsi en cause leur sécurité. »

« L'étude cherchera, après avoir développé cette analyse, à faire l'inventaire des mesures ou des procédés qui permettraient, soit de se prémunir des caractères négatifs de l'information, soit de façon plus offensive d'en utiliser les capacités pour un renouvellement des critères de sécurité. »

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

GENERAL de CORTA : Commandant du SIRPA

COLONEL MOITIE : Chef du Centre opérationnel de la presse
internationale de défense au SIRPA CENTRAL.

CAPITAINE DE VAISSEAU COLLONIER : Chef du SIRPA MER

MONSIEUR Pierre SERVENT : Conseiller communication du Ministre de
la Défense

MONSIEUR Jean GUISNEL : Journaliste au Point (spécialiste des
questions de Défense)

PLAN DU MEMOIRE

| | |
|--|---------------|
| <u>Introduction</u> | Page 6 |
| Titre I <u>Analyse</u> | Page 7 |
| 1 Place de l'information dans la stratégie générale | page 7 |
| 1.1 Evolution de l'audiovisuel | page 7 |
| 1.2 Considérations générales. | page 7 |
| 1.3 Nature de l'information. | page 8 |
| 1.4 Besoins mutuels des journalistes et des militaires | page 8 |
| 2 Moyens modernes | page 9 |
| 2.1 La numérisation. | Page 9 |
| • Définitions | |
| • Principales capacités | |
| • Risques induits | |
| 2.2 Câble et satellite. | page 11 |
| • Nouvelles données | |
| • Dangers potentiels | |
| 2.3 Internet. | page 12 |
| • Généralités | |
| • Utilisation par les médias | |
| • Internet et l'institution militaire | |
| • Risques présentés par le réseau | |
| 3 Techniques modernes | page 18 |
| 3.1 Les risques de monopoles | page 18 |
| • Agences de presse. | |
| • Chaînes de l'information | |

| | |
|--|----------------|
| 3.2 Marché mondial de l'image. | page 21 |
| • Spécificité du traitement d'un sujet par les médias étrangers. | |
| • Menaces pour la sécurité nationale. | |
| 4 Analyse de la législation | page 25 |
| 4.1 La presse écrite | page 25 |
| 4.2 Le statut du correspondant de presse | page 26 |
| 4.3 Nouveaux médias : carences et perspectives juridiques | page 27 |
| Titre II <u>Inventaire des mesures à prendre</u> | Page 29 |
| 1 A l'intérieur de l'institution militaire | page 29 |
| 1.1 Formation du personnel. | page 29 |
| 1.2 Dispositions permanentes. | page 30 |
| 1.3 Opérations extérieures. | page 33 |
| 1.4 Investissements technologiques. | page 34 |
| 2 Interface défense/médias | page 36 |
| 2.1 Diagnostic de l'irréversible. | page 36 |
| 2.2 Les relations directes défense/médias. | page 36 |
| 2.3 Evolution des statuts | page 38 |
| 3 Internes à la société civile | page 40 |
| 3.1 Quelques propositions. | page 40 |
| 3.2 Protection des informations sur Internet. | page 41 |

Pièces en annexe

- ANNEXE I Descriptif du réseau INTERNET
Page 43
- ANNEXE II Interview du Colonel MOITIE commandant le Centre
opérationnel de presse internationale du SIRPA
Page 45
- ANNEXE III Synthèse des articles de presse sur les événements en
Centrafrique des 4 et 5 janvier 1997. (Période du 04.01.97 au
11.01.97)
Page 48
- ANNEXE IV Analyse du reportage sur Sebrénizca
(mise en cause du Général Janvier)
Page 54

INTRODUCTION

L'histoire des relations entre les médias français et la Défense gardera en mémoire les grandes mésententes dues à des conflits comme l'Algérie. Des stéréotypes de méfiance se sont alors mis en place : l'armée a travaillé longtemps sans les médias et ces derniers ont globalement adopté une attitude de rejet ou tout au moins d'indifférence à l'égard de la chose militaire.

Le consensus mou - "bidon" diront certains - qui s'est créé au sein de la classe politique pour admettre la politique de défense du gouvernement a permis à cette armée de fonctionner correctement, de se moderniser et combattre efficacement quand les autorités le demandaient.

Simultanément, les médias prenaient une place de plus en plus centrale dans la vie des Français qui sont devenus petit à petit esclaves de ces colporteurs d'informations au point qu'aujourd'hui, ils ne forgent leur jugement qu'en fonction du filtre du média sélectionné.

Les médias sont donc devenus une institution incontournable. L'ignorance mutuelle entre la Défense nationale et les journalistes est non seulement impossible mais surtout préjudiciable à l'armée qui risque de trouver dans les médias des ennemis supplémentaires à ceux qu'elle doit déjà combattre sur le terrain.

Il serait excessif de considérer les relations actuelles comme aussi conflictuelles qu'il y a quinze ou vingt ans mais l'avènement de nouvelles technologies décuplent les possibilités des informateurs et ouvrent des dangers potentiels de manipulations de l'information qui pourraient porter atteinte à la souveraineté de l'Etat et mettre ainsi en cause leur sécurité.

Pour éviter d'en arriver à de telles situations, la connaissance mutuelle entre journalistes et militaires est un préalable mais cette mesure doit être accompagnée de dispositions occasionnelles ou permanentes qui permettraient d'instaurer une confiance minimum entre les deux institutions et de préserver la stabilité de l'Etat à laquelle tout citoyen responsable doit être attaché

Cette étude analysera dans un premier temps les risques potentiels dus au développement des nouvelles technologies puis fera dans une deuxième partie l'inventaire des procédés permettant de contrer ces risques.

TITRE I : ANALYSE

CHAPITRE 1 : L'INFORMATION DANS LA STRATEGIE GENERALE

1.1 EVOLUTION GENERALE DES MEDIAS AUDIOVISUELS

La télévision a jusqu'à maintenant connu quatre âges (le hertzien en 1945- le câble en 1986- le satellite à partir de 1988 et le numérique depuis 1995) et va prochainement s'engager dans l'ère de l'interactivité qui permettra au téléspectateur de choisir ce qu'il veut voir, de faire une transaction, de voter ou de passer une commande. Si ce progrès contribue au confort individuel, il peut s'il est utilisé de façon perverse permettre la déstabilisation ou la mise en péril de certains états.

Sur le plan organique, on est passé d'un régime étatique (ORTF) à une structure mixte où la télévision d'Etat n'occupe qu'une part négligeable du paysage audiovisuel.

Cette double démarche de la libéralisation des ondes et de l'explosion technologique confère un pouvoir formidable - ou excessif - à ces professionnels de la communication.

1.2 CONSIDERATIONS GENERALES

L'information est la nouvelle donnée stratégique qui domine le monde économique depuis les années 1980. La manipulation des données, la transmission des informations sous forme de signaux informatiques et l'exploitation des données brutes sont les activités les plus importantes des années à venir en tout cas celles qui dégageront la plus forte valeur ajoutée.

Le pouvoir, dans une large mesure, appartient désormais à ceux qui détiennent les informations, qui ont les moyens de les véhiculer et de les rendre exploitables pour le monde économique en premier lieu, mais aussi politique et militaire.

Son poids est tel aujourd'hui que les militaires américains accordent une place majeure à la « guerre de l'information » et certains stratèges envisagent la substitution de la dissuasion nucléaire par la dissuasion de l'information.

1.3 NATURE DE L'INFORMATION

Les informations sont de natures très diverses. Dans le cadre de cette étude sur l'information mondiale et la sécurité nationale, on peut distinguer deux grandes catégories :

Informations en rapport direct avec la sécurité nationale.

⇒ Des mouvements de fonds entre les banques, et même à l'intérieur des banques, qui peuvent être espionnées en vue d'actes criminels ou d'une action de déstabilisation politique.

⇒ Des informations concernant exclusivement la sécurité nationale : renseignement militaire, fonctionnement des grandes infrastructures nationales comme les réseaux ferrés ou le contrôle aérien.

⇒ Des informations plus ou moins confidentielles sur le fonctionnement d'une entreprise, ses recherches, sa politique industrielle, ses intentions face à un contrat ou un appel d'offre. Elles sont recueillies dans la littérature ouverte ou par des moyens moins légaux, parmi lesquels l'espionnage informatique via Internet et les réseaux informatiques. Quand on rapproche ce risque et les industries d'armement, on imagine aisément l'impact sur la souveraineté des Etats.

Autres types d'informations.

⇒ Des données statistiques sur les habitudes des consommateurs qui permettent aux entreprises d'adapter leurs produits aux besoins du marché. Par exemple, elles sont obtenues directement dans les surfaces de vente, en recoupant les fichiers informatiques, en suivant les habitudes de millions d'individus sur Internet, ou en effectuant des sondages.

⇒ Enfin des informations dans tous les domaines des activités humaines. Disponibles légalement dans la presse ou recueillies par des salariés des agences de presse ou des journalistes indépendants travaillant "à la pige" pour les médias. Il faut distinguer les différents moyens de recueil, de transmission et de diffusion utilisés, qui vont avoir un impact sur la fiabilité des informations disponibles sur le marché. Les formes principales des documents sont les suivantes : textes écrits, photographies, bandes sonores, films vidéo destinés à la télévision.

1.4 BESOIN MUTUEL DES JOURNALISTES ET MILITAIRES

Il est exact que les journalistes s'intéressant aux affaires de Défense ne représentent qu'une infime partie de la corporation mais il n'en demeure pas moins que tous les journaux "généralistes" ont leur spécialiste Défense et traitent des affaires militaires comme des autres activités de la nation. Il faut donc aux rédactions des possibilités d'accès aux informations qui dans le secteur de la défense, sont plus difficiles à obtenir qu'ailleurs (protection du secret, mise en péril des troupes en opérations, etc...). L'armée peut donc jouer de cette dépendance mais autant elle est importante en temps de crise autant l'autonomie des médias est possible en temps de paix.

Parallèlement, l'armée ressent le besoin de coopérer avec les journalistes pour non seulement expliquer ses choix mais surtout pour éviter une méconnaissance qui pourrait nuire à ses intérêts. Il faut en tout cas éviter de tomber dans les deux travers que sont l'indifférence et la complicité.

CHAPITRE 2 : LES MOYENS MODERNES

Quel que soit le moyen utilisé, les nouveaux médias ont en commun les avantages d'une plus grande rapidité du transfert d'information, d'une miniaturisation du matériel à utiliser et enfin d'une amélioration de la couverture mondiale. Ce chapitre détaille les capacités et les risques de chacun des moyens modernes.

2.1 LA NUMERISATION

- DEFINITIONS

Le numérique, c'est le traitement de l'information sous forme de bits, exploitables par un processus informatique. Le bit est un état : branché ou débranché! C'est un chiffre en base deux (1 ou 0) qui compose l'information élémentaire d'un système numérique. La succession ultra-rapide des bits donnera la sensation auditive ou visuelle de continuité. On peut ainsi rapprocher la restitution numérique de l'aspect macroscopique du monde, continu et analogique, alors que la matière est tissée de particules discrètes au niveau microscopique.

Cette caractéristique intrinsèque engendre un bouleversement fondamental du monde de l'information.

L'information existe toujours sous forme matérielle, d'atomes. Le transport, le conditionnement, le stockage et la distribution des atomes (lettres, journaux, cassettes audio ou vidéo...) nécessitent une organisation complexe, hiérarchisée, pyramidale, coûteuse, dans laquelle interviennent de nombreux acteurs, du diffuseur au préposé des postes.

Textes, photos, sons, vidéos peuvent aujourd'hui être transformés en données électroniques numérisées, transmettables sur des réseaux filaires (fil de cuivre, coaxial, fibre optique), satellitaires ou aériens (faisceaux hertziens) à la célérité de la lumière.

- CAPACITES ET RISQUES INDUITS

La numérisation croissante de l'information est liée au progrès prodigieux de la technologie informatique. Puissance de traitement, capacité de mémoire, miniaturisation des composants, coûts en baisse, compression de données, transfert par paquets...

Ces capacités permettent de numériser tous les médias, puis de composer de véritables « cocktails de bits » en combinant les différentes sources, audio, vidéo ou de données (multimédia). L'intelligence n'est plus l'apanage du diffuseur, et le récepteur peut filtrer, trier, gérer, classer, **mais aussi recréer et modifier les messages initiaux**. Ainsi, on passe d'un système de propriétaires et de monopoles à un système beaucoup plus ouvert. Il existe déjà des logiciels informatiques, des procédés comme le système « flame » qui permettent, par exemple de mixer des images réelles d'origines différentes pour réaliser des effets spéciaux. On se souvient de la polémique suscitée par les émissions de l'humoriste Karl Zéro pour Canal+ au cours desquelles on prêtait à des personnalités des actes et des propos imaginés. Bien entendu, dans ce cas concret, le subterfuge était clairement annoncé! Mais, il pourrait aisément en être autrement.

A l'âge de l'analogique, la loi devait garantir la pluralité des émetteurs; à l'âge du numérique, **il sera plus délicat d'identifier les sources multiples**. Ainsi les

« copyrights » sont adaptés aux caractéristiques de chaque médias (livre, disque..). Le message et son support sont en effet indissociables dans un monde analogique. Mais, cette visibilité est impossible dans un monde numérique foncièrement modulable. On estime aujourd'hui le nombre de bases de données accessibles à tout possesseur d'un micro-ordinateur et d'un modem adapté à bien plus de 9000 (estimation de 1994). Une base de données peut compter jusqu'à plusieurs millions de références d'information. La multiplication donne le vertige! Dans un univers numérique, identifier la source s'apparente à une gageure.

Le transfert par paquet bouleverse les rythmes de transmission. Le téléchargement devrait transformer le contenu de nos programmes T.V. Le petit écran pourrait bien devenir un média sélectif, au même titre qu'un journal ou un livre, et engendrer **un phénomène de démassification**, préjudiciable aux organisations centralisées. On pense à l'Etat, mais aussi aux grands groupes de presse, imprimeurs et intermédiaires divers.

La largeur de bande est aussi une caractéristique technique influant sur l'architecture du monde numérique qui s'installe. Associée à la transmission par paquet, elle induit une modification radicale de la forme des réseaux, substituant la boucle à la traditionnelle étoile. Cette transformation renforce et amplifie le phénomène de démassification en ouvrant les réseaux et en multipliant les diffuseurs (le courrier électronique entre autres). Le numérique présente donc une dimension mondialisatrice affirmée. Des communautés se façonnent, affranchies des pesanteurs géographiques. Elles annoncent une mutation profonde de la notion d'Etat.

Ces interconnexions bouleversent déjà le rapport de l'homme au travail. Le lieu de travail numérique s'universalise. Les bits sont stockés, manipulés et échangés sans aucun respect des frontières géopolitiques. La force décentralisatrice du numérique interpelle la sécurité nationale, car elle se joue des limites étatiques, des barrières douanières, des réglementations. De plus, elle marginalise au sein même des collectivités la frange de population incapable de s'y adapter. Pour illustrer ce phénomène de « démassification » et certaines de ces implications, nous pouvons nous remémorer l'influence, le retentissement de l'organisation Green Peace et la déstabilisation de certaines institutions (L'Etat français par exemple) que peuvent engendrer ses campagnes médiatiques. A l'âge de l'analogique, le développement, l'acquisition, l'entretien du support technique et des structures organisationnelles nécessaires pour diffuser, à l'échelle de la planète, une information quasi-instantannée n'étaient abordables que pour les Etats, seuls capables de mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires. Le numérique et ses conséquences (banalisation logicielle et matérielle, miniaturisation des éléments, coûts en forte baisse, mise en oeuvre simplifiée, possibilités accrues) permet de **battre en brèche le monopole étatique.**

Nous avons évoqué les possibilités de manipulation et les problèmes d'authentification, intrinsèques à la nature « plastique » des bits : vandalisme, le piratage des logiciels, vol de données... Elles peuvent paraître presque anecdotiques en regard des mouvements de fond qui affectent la pérennité même des Etats. Elles n'en constituent pas moins les menaces directement identifiables auxquelles il est urgent de parer.

La manipulation par traitement numérique des documents vidéos.

Les moyens plus modernes de traitement numérique de l'image permettent d'aller plus loin, en fabriquant une "réalité" cohérente avec la thèse soutenue. Mais ces logiciels coûtent chers et demandent des temps de calculs très longs. Leur utilisation par des journalistes qui travaillent sans gros moyens financiers est donc extrêmement limitée. Même les chaînes de télévision ne disposeraient pas des fonds suffisants pour aller aussi loin dans la manipulation. Par ailleurs les quelques cas qui ont été dévoilés en France ont eu un retentissement et des effets négatifs tels à l'encontre des journalistes qui en ont usé, que ces pratiques devraient être bannies.

2.2 LE CABLE ET LE SATELLITE

- LES NOUVELLES DONNEES

Le câble et le satellite ont depuis dix ans révolutionné le transport d'images en se substituant aux faisceaux hertziens. Le perfectionnement des équipements amplifie encore aujourd'hui les performances de ces systèmes et fournit aux téléspectateurs les avantages suivants :

La multiplication des canaux et la densité d'informations : suivant le câble utilisé (fibre optique, coaxial ou à paires torsadées), il est possible d'utiliser jusqu'à 120 canaux ; par ailleurs, il existe plusieurs centaines de canaux satellites opérationnels dont plusieurs dizaines sur l'Europe.

L'originalité des nouvelles générations d'équipement réside dans le fait que ces satellites constituent les éléments de réseaux numériques intégrés, transmettant à la fois des voies téléphoniques et des données, des images et des textes, et transportant des images télévisuelles et des sons.

Avec le développement du numérique, les câbles et satellites vont voir leurs possibilités démultipliées. En effet, en terme de diffusion, chaque canal analogique est susceptible de transporter jusqu'à 8 à 10 programmes numériques. Un satellite à 16 répéteurs pourra donc diffuser une centaine de services et un réseau câblé à 38 canaux pourra en diffuser 150 à 200.

La totalité de la couverture mondiale : Il y a une véritable complémentarité du satellite et du câble puisque les liaisons satellitaires permettent d'alimenter les têtes de réseau en programmes thématiques ou internationaux et restent le seul moyen économique de desservir les zones à faible densité de population.

En France, cette couverture atteint la quasi-totalité des foyers puisque le parc en 1995 s'élevait à 35 millions d'appareils.

L'instantanéité de l'information : Cette couverture mondiale à l'émission et à la réception permet au téléspectateur de découvrir en direct les atrocités ou exploits de l'autre bout de la planète. Chacun est plus impliqué dans les affaires étrangères et les actions militaires à l'extérieur de notre territoire sont suivies par tous nos concitoyens en temps réel.

- DANGERS POTENTIELS

Absence de vérification : la concurrence économique conduit les chaînes à une permanente recherche du scoop. Les possibilités d'instantanéité de la transmission par satellite poussent ces médias audiovisuels à diffuser les informations sans en vérifier l'authenticité même si ce contrôle élémentaire fait partie de la déontologie du journaliste.

A l'autre bout de la chaîne, les créateurs d'information en usent et ont ainsi la possibilité de travestir la réalité. On se souvient de la manipulation concernant le faux charnier de Timisoara en Roumanie.

Partialité excessive de l'information : la priorité accordée à l'information "chaude" donne un poids considérable au correspondant de presse. Ce dernier ne côtoyant qu'un parti en présence sera le porte-parole - volontaire ou pas - de l'organisme (parti ou Etat belligérant) qui l'hébergera. Souvenons-nous à ce sujet des reportages de CNN à partir

de Bagdad. La rédaction centrale n'a en général pas les moyens de rééquilibrer l'information, elle en a de plus rarement la volonté.

Clientélisme et délégation : le flot d'informations parvenues aux rédactions par ces nouvelles technologies rend plus délicate la sélection par le rédacteur en chef. Deux dangers peuvent se présenter :

- le premier consiste pour des raisons purement commerciales à choisir l'approche qui plaira le plus au public ; le média se réduit alors à un amplificateur de sondages. On a vu lors de la reprise des essais nucléaires par la France à quel point les médias ont relayé l'émotion irrationnelle de la population et il a été difficile de retourner l'opinion publique après cette période d'hostilités initiale.

- le second se rapproche d'une semi-démission du journaliste qui, pressé par les échéances n'a le temps que de retenir les thèmes et laissent les échelons subalternes donc techniques préparer le contenu du sujet. Il est alors traité avec des critères plus adaptés au spectacle qu'à l'information.

Syndrome CNN : cette expression employée par le major général des armées lors d'un colloque média-défense met en évidence le poids considérable du reportage "passionnel" et le risque de mettre le gouvernement ou les forces armées dans une situation d'agresseur ou d'accusé sur des éléments ponctuels. C'est alors l'information télévisée qui dirige la politique du pays. Cette inversion des responsabilités peut mettre l'armée dans des situations délicates.

2.3 INTERNET

● GENERALITES

* Présentation

Internet, également appelé *le Net*, est le plus grand réseau de réseaux d'ordinateurs qui soit au monde. Tout nouvel ordinateur connecté à Internet produit une extension du réseau.

Internet est constitué de trois sortes de réseaux :

- ⇒ *Les réseaux haute vitesse* tels que ceux constitués des super-ordinateurs se trouvant aux Etats-Unis.
- ⇒ *Les réseaux de moyenne importance*, comme ceux que l'on trouve dans les universités et certaines sociétés.
- ⇒ *Les petits réseaux*, tels que les réseaux locaux (LAN) d'entreprise et ordinateurs individuels.

L'interconnexion de ces trois types de réseaux forme le réseau que l'on connaît aujourd'hui sous le nom d'Internet. Il comprend des sites et des services. Les sites sont constitués par l'ensemble des "connectés permanents" utilisant le réseau à des fins généralement commerciales, ou pour transmettre des informations, ou encore pour mettre à la disposition des abonnés les informations ou données qu'ils recherchent. Les services "offerts" aux utilisateurs sont très nombreux; leurs fonctionnalités sont détaillées en annexe. Parmi ces services, les plus utilisés sont les forums, (ce sont des "lieux" de discussion entre les abonnés du réseau, ils sont dédiés à toutes sortes de sujets d'actualité,

d'intérêts communs ou autres) le courrier électronique et, bien sûr, le système d'accès *World Wide Web*.

* Historique

Le concept d'Internet est imaginé à partir de la fin des années soixante pour permettre aux militaires de continuer à échanger des informations après le déclenchement d'une guerre nucléaire. Dans les années soixante-dix il est ouvert aux industries et universités qui travaillent pour la défense. L'accès n'est pas libre et le langage utilisé pour se connecter n'est pas à la disposition du public. Cependant les universitaires créent un logiciel qui permet de faciliter le dialogue entre utilisateurs et les connexions sur les serveurs lointains, ce sont les premiers navigateurs. Parallèlement l'accès est élargi d'abord aux USA puis sur les autres continents avant de devenir un outil disponible pour le grand public. Il faut noter que la France qui avait été à la pointe de la révolution télématique avec le Minitel n'a pas su évoluer et se trouve de ce fait en retard par rapport à ses voisins européens. Un millier de serveurs se créent chaque jour. Le nombre de particuliers connectés se compte en centaines de millions.

Situation actuelle aux USA : Le besoin de données et d'informations et la facilité de connexion (grâce aux liaisons téléphoniques) fait que la plupart des réseaux opérationnels militaires, bancaires, du contrôle aérien et d'autres entités majeures pour le bon fonctionnement de l'Etat sont en relation avec Internet. Les liaisons peuvent être structurelles, en raison de la destination du réseau à son origine, ou occasionnelles car un ordinateur intégré à un réseau local peut être connecté à l'Internet.

* Défi pour l'avenir

L'équipement des régions ne disposant pas d'infrastructures téléphoniques modernes est un enjeu industriel majeur des décennies à venir, les profits se comptent en dizaine de milliards de dollars et les emplois créés dans les entreprises de communication et d'information sont estimés à un million et demi d'ici 2003 aux USA.

Des analystes estiment que le réseau va entraîner une mutation profonde des comportements. Dans un premier temps les pays occidentaux seront touchés, mais avec la diffusion mondiale, toutes les cultures y seront confrontées. Jacques Attali y voit même une révolution plus grande que celle de l'imprimerie. Les Etats devront adapter leurs structures ou sont menacés de disparaître devant la démocratisation tous azimuts que cette invention va entraîner.

* Protection des informations

Les informations sont disponibles sur Internet sous quatre formes :

- ⇒ Textes écrits : dépêches ou articles de journaux,
- ⇒ Photographies,
- ⇒ Bandes sonores,
- ⇒ Films vidéos.

Par ailleurs les forums regorgent d'informations non contrôlées, diffusées par des particuliers sur des événements de toute nature. Des témoignages sont présentés, des documents sont échangés.

Il est clair que le piratage de toutes les informations diffusées par les agences est maintenant aisé. La rapidité de diffusion interdit de faire un contrôle rigoureux et de surveiller les intrusions. Cependant si la falsification des photos ou des textes est facile, celle des bandes sonores et des films demandent des moyens et des compétences probablement supérieures à celles

qui sont disponibles dans le milieu habituel des pirates. En revanche un service de renseignement ou une entreprise disposerait sûrement des moyens pour s'insérer et modifier les informations dans un but offensif.

• UTILISATION PAR LES MEDIAS

L'évolution du système, (il y a plus de 360000 sites début 97 alors qu'il n'y en avait que 200000 il y a 8 mois) n'a pas laissé indifférent le monde des médias. Les agences de presse sont très présentes sur Internet. Les médias grands et petits y ouvrent tous leur site.

Les médias recherchent avant tout à **occuper le terrain de l'information** multimédia et faire ainsi une publicité relativement peu coûteuse et sans doute rentable. On peut supposer d'autre part que le développement du réseau les incite à occuper le terrain dans **l'optique de se diversifier** à terme. Il faut remarquer que tous les types de médias s'y retrouvent (presse écrite, radios, télévisions) proposant soit directement les informations déjà élaborées dans leurs colonnes, soit une information relayant d'autres médias et approfondissant les sujets. C'est ainsi que fonctionne CNN aux USA.

La diffusion des dépêches d'agence se fait normalement par des réseaux indépendants dont l'accès est strictement réservé aux abonnés. Leur transfert sur Internet peut être extrêmement rapide et simple à destination d'une clientèle privée, dont les besoins ne sont pas les mêmes que les professionnels, mais qui va disposer de services de qualité professionnelle.

La plupart des sociétés qui fournissent des connexions au public procurent des services payants constitués le plus souvent par des sélections de dépêches d'agence ou des accès aux sites des journaux et magazines.

* Politique de vérification de l'information

Les médias, qui ne vérifient pas systématiquement les informations provenant des agences, sont plus attentifs à la véracité des informations recueillies sur Internet.

A cet égard, le "piège" tendu à M. Sallinger dans l'affaire du Boeing de la TWA est exemplaire. La plupart des médias avaient été informés de l'existence du document incriminé et avaient réussi à enquêter sur la validité des informations qu'il présentait. Monsieur Sallinger qui n'avait pas les mêmes moyens d'investigation, et qui manque certainement d'habitude dans l'utilisation de l'Internet, a été désinformé. Malgré les vérifications qui avaient été faites par les médias, ceux-ci n'ont pas hésité à reprendre l'information, supposant dans un premier temps qu'elle pouvait être valable puisque provenant d'une personnalité fiable. Une semaine a passé avant que la vérité n'éclate en faisant sombrer "l'expert" dans le ridicule.

Ce sont les forums qui sont en cause dans ce cas et pas les serveurs des agences de presse. Les forums sont des "lieux" de discussion entre les abonnés du réseau, ils sont dédiés à toutes sortes de sujets d'actualité, d'intérêts communs ou autres.

Cet exemple permet de montrer deux choses :

1) Les médias sont capables de procéder à des vérifications efficaces quand ils le veulent.

2) Les Forums de discussions peuvent représenter une source d'informations, à l'image de ce que certaines radios pratiquent avec leur téléphone rouge.

- INTERNET ET LES ARMEES

Les armées américaines en tant que premières utilisatrices d'Internet sont très dépendantes de lui et y font circuler des informations opérationnelles qu'ils considèrent communicables à tous. On y trouve par conséquent aussi bien une présentation détaillée d'une unité organique avec ses effectifs, son matériel, ses missions que le programme d'entraînement d'un bâtiment. Internet fait aujourd'hui partie de la culture de communication américaine et l'armée a suivi cette "mode" en sous-évaluant probablement au départ les risques de divulgation d'informations protégées. Il semble que nous assistions à un léger retour, c'est-à-dire à un cadrage plus fin des informations autorisées à circuler sur Internet.

En France, l'année 1997 devrait être l'an 1 de l'Internet pour les armées. Un projet est en cours de réalisation au SIRPA et devrait déboucher à l'automne prochain sur l'ouverture de sites Défense. Une instruction du ministère de la Défense du 10 Janvier 1997 fixe les responsabilités du SIRPA et les consignes d'utilisation.

Ces sites Internet devraient comporter une partie sur la présentation de la Défense, chaque armée décidant des sujets à présenter, une seconde sur l'événementiel (discours du ministre, communiqués du SIRPA, documentation récentes, ...) et une troisième davantage destinée au recrutement. La constitution de ces sites se fait selon trois principes :

a) Crédibilité et fiabilité. Il faut effectivement que la masse d'informations consultable soit suffisamment significative pour montrer non seulement que l'armée française est performante mais surtout qu'elle est professionnelle en tout y compris en communication.

Il faudra donc à ce titre effectuer une veille permanente pour vérifier que de la désinformation ne viendra pas transformer nos informations.

b) Garantie de sécurité. on doit effectivement aborder ce monde de la communication Internet un peu comme on utilise l'énergie nucléaire, c'est-à-dire avec l'exigence du ZERO DEFAULT en matière de sécurité. Le fait d'avoir un réseau totalement indépendant des réseaux opérationnels et dans des locaux séparés est une des nombreuses règles qui seront appliqués pour garantir cette protection de l'information.

c) Cohérence entre nos capacités et le produit. A coté des sites, il pouvait être créé des forums de discussions ou tout autre système de questions /réponse. Ces extensions auraient demandé, pour pouvoir répondre en temps réel - ce qui en est le seul intérêt - un potentiel tel que les armées ont préféré ne présenter que des sites.

- RISQUES PRESENTES PAR LE RESEAU

L'accès à Internet est aujourd'hui à la portée de tous, mais cette facilité de communication a ses revers. Le réseau est devenu le siège d'une délinquance croissante qui exploite ses faiblesses.

Il s'agit d'une source formidable pour les services de renseignement, ou les services de recherche industrielle. Les informations sont disponibles de façon ouverte ou peuvent être obtenues grâce à des procédés moins légaux mais relativement simple à mettre en oeuvre.

Les possibilités de "délinquance informatique" dépassent largement le cadre de la Défense (délinquance financière, pillage de services téléphoniques, infractions à

la législation sur les jeux...). En ce qui concerne les menaces liées à la sécurité de l'Etat, on peut relever les quatre catégories de risques :

⇒ *Risques d'intrusion.*

- Intrusion et/ou pollution des réseaux locaux à des fins offensives ou de renseignement. Ces intrusions peuvent être aussi le fait de *hackers*, sorte de "briseurs de codes" dont l'objectif unique est de pénétrer les systèmes connectés à Internet.

⇒ *Risques de falsification, de détournement, ou d'utilisation frauduleuse d'informations.*

- Les réseaux de communications, au service d'organisations mafieuses, dont les ramifications sont tellement complexes qu'elles rendent impossible la découverte des chemins empruntés par les messages. Ces réseaux servent notamment au trafic de stupéfiants.
- La propagande au profit d'organisations politiques ou religieuses extrémistes.
- La transmission de fausses informations ainsi que l'interception et la manipulation des informations (écrites, visuelles ou sonores) qui circulent entre les agences de presse à des fins de désinformation ou de déstabilisation politique.

⇒ *Risques de pollution et/ou de destruction.*

- Transmission de virus informatiques dans les systèmes connectés non protégés.

⇒ *Risques liés à la dépendance au réseau.*

Les journalistes sont de plus en plus nombreux à structurer leur travail, leurs recherches autour d'Internet. Ils deviennent ainsi esclaves d'un système qu'ils ne dominent pas et qui pourrait limiter leur champ d'investigation à ce moyen trop restreint.

Dans le cadre de l'étude sur la déstabilisation de l'Etat, regardons quelles sont les conséquences possibles et dommageables pour les différents échelons.

L'Etat : ● Une perte d'influence

La mise en relation de millions d'individus va permettre la montée de revendications à travers le monde, de tribus composées d'individus qui ne se définiront plus comme appartenant à une nation ou un peuple mais à un groupe d'intérêts. Si le télétravail connaît une explosion telle que celle qui est crainte aujourd'hui, les repères économiques traditionnels voleront en éclat et le lien avec la "terre nourricière" disparaîtra. L'individu sera apatride dans son propre pays, lié à une diaspora mondiale plutôt qu'à un Etat ou une nation, sans pour autant ressentir le besoin d'émigrer ou de rejoindre une terre promise. Dans cette logique, quelle place restera à l'Etat pour le gouvernement de citoyens qui ne reconnaîtront plus son autorité?

● Une menace sur ses ressources financières.

Avec la diffusion du réseau, le télétravail et la fraude fiscale se généralisent.

Le télétravail existe déjà, mais les capacités offertes par Internet multiplient ses possibilités. Les entreprises peuvent faire travailler des ingénieurs dans d'autres pays. La fraude fiscale est favorisée par la rapidité des transactions, alors que les dispositions de coopérations internationales demandent infiniment plus de temps pour démonter les mécanismes de transferts illégaux. Le blanchiment de l'argent sale est au coeur de ce risque.

La vente par correspondance qui va exploser dans les années à venir grâce à la sécurisation des transactions sur INTERNET représente aussi un risque. Grâce à des transferts rapides vers différents pays la fraude aux taxes sera facilitée, alors que les institutions financières de l'Etat ne pourront pas réagir avec efficacité.

La généralisation du télé-achat va entraîner la disparition de la monnaie et de l'argent physique. En effet non seulement Internet permettra de mettre en relation immédiate le producteur et l'acheteur, mais le paiement ne se fera plus que par le moyen des cartes de crédits. Le papier monnaie deviendra inutile en même temps que les intermédiaires traditionnels. L'Etat perdra le peu de pouvoir monétaire qu'il détient encore, alors que ses ressources principales, les taxes, disparaîtront. Il sera condamné à trouver d'autres moyens de financements.

Pour l'institution militaire :

③ Une marginalisation.

Il apparaît que, sans une veille permanente Internet, les armées risquent de se faire décredibiliser si elles ne détectent pas suffisamment tôt les tentatives de manipulation et de désinformation facilitées par ce système de réseaux.

Pour les individus :

④ Une vulnérabilité.

Les performances des *Hackers* sont telles que tout individu connecté sur Internet doit prendre conscience que les informations qui y figureront seront connues.

Se développe alors une vulnérabilité dont les conséquences peuvent toucher la sécurité de l'Etat si les personnes piratées ont des responsabilités importantes et ne résistent pas à la pression exercée lors de tels complots.

CHAPITRE 3 : TECHNIQUES MODERNES

3.1. RISQUES DE MONOPOLES

- AGENCES DE PRESSE

⇒ *Capacités*

Il existe 5 agences majeures dans le monde qui se partagent entre les différents continents en fonction des liens historiques de leur nation d'origine. Ainsi l'agence France-press est-elle plutôt implantée en Afrique alors que Reuter la Britannique est bien implantée en Asie du sud-est. L'Associated Press américaine en Amérique du nord et du sud, l'agence chinoise Chine Nouvelle, en Asie, et l'agence Tass dans les pays de l'est et tous les anciens satellites de l'URSS.

Deux sortes de correspondants travaillent pour ces agences.

Salariés par l'agence, ils sont envoyés par elle à l'étranger et travaillent pour elle en exclusivité. Ils ont souvent la responsabilité de couvrir plusieurs pays voisins. Journalistes locaux, ils vendent leur production en fonction d'un accord passé avec l'agence.

Les grands médias ne dépêchent des envoyés spéciaux qu'au cas par cas pour des raisons qui relèvent plus souvent de la concurrence que de l'intérêt réel du sujet.

Les agences produisent des dépêches et des documents photographiques qui sont repris par l'ensemble de la presse sans vérification, en particulier par la presse locale. Ils sont mis à la disposition des médias grâce à des réseaux de données spécialisés et payants, mais depuis peu ils sont présentés au grand public sur Internet.

⇒ *Risques.*

❶ **Conséquences d'une erreur locale.**

La rapidité de transmission des informations primant tout dans un contexte de concurrence très forte entre les médias, **aucune vérification efficace** ne peut être faite. La qualité de l'information diffusée par les agences est donc essentielle pour les médias. Mais comme dans tout système humain, il existe des erreurs qui peuvent produire des effets désastreux. La personne ou l'institution mise en cause n'a alors d'autre solution que de demander une rectification à posteriori qui ne suffira pas à réparer les dégâts.

L'agence Reuter a été mise en cause récemment dans une affaire de ce type par le SIRPA. Son correspondant à Abidjan, journaliste local, s'est fait rendre compte par un collègue centrafricain de la conférence de presse de l'officier de relation publique français après l'opération de légitime défense à Bangui. Le journaliste attribuait à l'officier français des propos agressifs qui n'avaient pas été tenus. Le SIRPA a pu rapidement demander à Reuter de rectifier l'information mais le mal était fait, puisque la première dépêche a été reprise par un journal français (L'HUMANITE), lequel n'a jamais rectifié son article.

❷ **Risques inhérents à un réseau.**

Concernant la diffusion par Internet des dépêches, les risques sont inhérents au réseau lui-même. Des pirates peuvent s'introduire pour modifier un texte ou une photo, sans que la manipulation soit détectable avant l'exploitation de la nouvelle par les médias clients.

- CHAÎNE DE L'INFORMATION

⇒ Capacités

La distribution de l'information repose sur une technique toujours plus performante, qui a entrepris une course contre le temps. Les deux facteurs essentiels dans le progrès des techniques sont la miniaturisation et la rapidité de transmission.

La chaîne d'information se compose de plusieurs phases (élaboration, transport, traitement, diffusion) qui reposent elles-mêmes sur des moyens techniques.

On distingue plusieurs acteurs essentiels dans le processus, les industriels qui fabriquent les équipements, les sociétés de service mettant en oeuvre des moyens de communication, les sociétés de diffusion et les médias eux-mêmes.

❶ Elaboration de l'information.

L'information est le plus souvent élaborée par des agences et des médias eux-mêmes ou des reporters indépendants dont le but est de vendre leur production au plus offrant. Elle utilise les moyens les plus divers qui vont du simple stylo aux caméras de télévision numériques, en passant par le micro-ordinateur, le magnétophone, l'appareil photo classique ou numérique, et le téléphone modulaire ou satellitaire.

Les progrès des moyens techniques permettent aux journalistes d'être toujours plus indépendants des infrastructures lourdes et de mettre en forme leurs informations avec la plus grande souplesse, c'est à dire sans être obligé de revenir dans un studio ou un journal qui disposerait des moyens techniques nécessaires. Ainsi les équipes de télévisions ont des moyens mobiles et les photographes s'affranchissent des laboratoires de développement.

La diversité des équipements en jeu fait qu'aucune firme ne peut être présente sur tous les créneaux. Cependant certaines sociétés détiennent un pourcentage élevé du marché dans plusieurs secteurs proches. Dans cette phase de la chaîne de l'information, l'acteur principal reste le journaliste. Avec son équipe, il est tributaire des moyens de locomotions et de communication, ce qui peut limiter son travail en particulier lors des opérations militaires.

Parmi les acteurs de l'élaboration de l'information il faut également citer, en dehors des médias proprement dit, les sociétés d'édition, de production de films, d'émissions de télévision, de fourniture de connexion à Internet. Ces dernières fournissant des services en ligne payant regroupent certaines informations d'agences ou de médias destinés au grand public.

❷ Transport de l'information.

Une fois élaborée, l'information doit être véhiculée jusqu'au média qui va pouvoir l'utiliser. C'est le type d'information qui va déterminer le moyen à utiliser. Cependant, si les progrès en informatique et électronique permettent maintenant de réaliser des prouesses, il convient d'en relativiser la diffusion compte tenu du prix d'utilisation de certains matériels.

Parmi les moyens de transmissions citons le satellite, le câble téléphonique, la fibre optique, le réseau informatique, qui doivent être associés à des équipements d'émission et de réception comme les modems, les stations individuelles INMARSAT ou les très lourdes stations de retransmission télévision par satellite.

La rapidité de transmission a fait des progrès considérables. Il y a 5 ans, il fallait 45 minutes, pour transmettre 1 minutes d'images filmées, aujourd'hui une minute

suffit. Parallèlement il faut aujourd'hui 30 minutes pour qu'une photo d'un événement soit exploitable dans les rédactions du monde.

Deux acteurs interviennent: le fabricant du matériel et celui qui le met en oeuvre. Le nombre d'industriels est maintenant plus faible et ils sont le plus souvent présents sur tous les créneaux d'activité. Citons par exemple ALCATEL en France qui a des compétences dans les téléphones, les satellites, les câbles et les stations d'émission. Il existe de la même manière des firmes américaines qui couvrent par leurs activités la totalité du spectre.

③ Traitement de l'information.

Celui-ci est l'oeuvre des médias, mais aussi d'institutions ou d'organisations qui donnent ou vendent un produit directement exploitable. L'objectif pour ces dernières est de réussir à faire passer une information favorable à leur point de vue donc de vendre une publicité cachée.

Les moyens nécessaires étaient importants et rarement disponibles en dehors des entreprises spécialisées. Aujourd'hui le traitement s'est démocratisé et a été facilité par l'adoption de standards numériques. Grâce à cela, de nombreuses sociétés de communication se sont créées et utilisent des méthodes modernes identiques à celles des médias traditionnels. En dehors des agences de publicités classiques, celles-ci se mettent à la disposition des entreprises ou des institutions pour leur permettre de diffuser un message, il s'agit de propagande ou de publicité déguisée: ce qu'on appelle aujourd'hui de la communication externe.

La plupart des organisations gouvernementales dans le monde disposent d'un service de communication capable d'élaborer des documents à destination des médias.

④ Diffusion de l'information.

L'information est mise à la disposition du public selon trois modes de diffusion.

Hors ligne : par ordinateur, C.D. ROM, C.D. vidéo, cassette vidéo; le client acquiert les produits dans un lieu différent de leur exploitation.

En ligne : grâce à des réseaux de télécommunications ou des réseaux d'ordinateurs. Ici on a une relation directe et rapide entre le client et le fournisseur. Le produit est ciblé et choisi dans un catalogue qui peut être très diversifié ou au contraire thématique. C'est le mode de fonctionnement de la télévision à péage, des bases de données professionnelles et de certains services en ligne d'Internet. L'avènement de la télévision numérique va provoquer une expansion de ce secteur.

En réseau de diffusion, il s'agit de la télévision classique, de l'Internet, de la télévision câblée. Dans ce dernier cas le client détient un abonnement qui lui permet d'avoir accès à un ensemble de produit parmi lesquels il choisit librement sans coût supplémentaire.

⇒ Risques

① Le monopole de quelques sociétés

On constate que la plupart des sociétés qui fabriquent des équipements de transmissions ou de diffusion de l'information cherchent à contrôler également la matière véhiculée sur leurs équipements. Les regroupements verticaux ont été initiés aux Etats-Unis. Des sociétés d'électronique ont pris le contrôle de sociétés de production de film qui se sont associées à des chaînes de télévisions.

En France, on constate un phénomène analogue avec ALCATEL qui détient un magazine et MATRA une radio. En revanche BOUYGUES s'est lancé dans la téléphonie alors qu'il avait déjà acquis une télévision. Cette concentration des pouvoirs par des acteurs économiques de grande importance montre que la compétition économique investit le champ de la presse. Même si celle-ci nie être aux ordres de leur patron, au nom de la liberté, il est clair qu'elle peut avoir un rôle non négligeable pour permettre à une firme d'atteindre des objectifs commerciaux ou stratégiques.

Les exemples de telles manipulations sont nombreux dès qu'il s'agit de la concurrence entre les fabricants d'armes ou les avionneurs américains et français.

Tel est le cas de la société MICROSOFT : en position de quasi-monopole pour les systèmes d'exploitation d'ordinateurs, disposant des droits sur un nombre croissant de documents audiovisuels, mettant en place son propre réseau de transmission par satellites, et fournisseur d'accès à Internet, la société étend le champ de ses activités dans le but de contrôler à terme les trois aspects de la diffusion de l'information. Si elle réussit, elle sera probablement en situation de monopole mondial pour la télévision du futur.

Si ces monopoles sont faciles à découvrir en France étant donné le faible nombre de multinationales, ils sont beaucoup plus masqués à l'étranger et surtout des firmes françaises peuvent utiliser le biais d'un média étranger pour faire valoir leurs produits ou plus insidieusement critiquer un concurrent. Sur le marché de l'armement une attaque contre l'armée (ou un de ses équipements) est fréquente sans qu'on perçoive dès le début la finalité de l'article. Cela a été le cas récemment avec un article du Sundays Times à-propos du SLAR.

② Impossibilité de vérification.

La rapidité de transmission autorise des nouvelles non filtrées à être diffusées, même si elles sont erronées (cf. agences de presse).

③ Prépondérance de l'exigence économique.

La mondialisation de l'économie donne un éclairage différent à tous ces problèmes. En effet la notion d'appartenance à une nation disparaît devant des exigences économiques décidées à un niveau supérieur qui peuvent aller à l'encontre des intérêts des Etats. Par ailleurs, apparaît le problème du mélange entre informations objectives et buts mercantiles, qui suppose une utilisation généralisée de la désinformation.

3.2. MARCHE MONDIAL DE L'IMAGE

• SPECIFICITES

Le "combat médiatique" mené entre la France et l'organisation Greenpeace lors de la reprise des essais nucléaires met en évidence les capacités de nuisance d'organisations étrangères grâce à l'efficacité du marché mondial de l'image. Revenons sur ce cas.

Les images prises à Mururoa par les militants de Greenpeace sont expédiées à Londres par satellites, montées, puis vendues à la presse en peu de temps. Ces images sont les premières disponibles sur le marché, ce sont donc les seules qui seront présentées par les télévisions du monde.

L'armée consacre alors des moyens audiovisuels et de transmission énormes et met en place lors de la deuxième confrontation une organisation qui lui permet de battre l'organisation écologiste sur le terrain de la rapidité. Elle met à la disposition des médias des images brutes ou montées, efficaces, et présentant les faits sous le "bon" angle.

L'armée gagne le deuxième affrontement médiatique. Mais elle ne s'en tient pas là et suscite dans la foulée une virulente campagne de presse contre l'organisation écologiste et ses méthodes peu conformes à l'image de bénévoles au grand coeur qu'elle tente de présenter au public.

L'affaire de Mururoa est symbolique du monde des médias et des luttes qui peuvent s'y développer. Elle montre d'une part, à quel point la rapidité de transmission est un élément capital de l'information, prenant le pas sur tout autre considération et d'autre part qu'une tendance est excessivement difficile à inverser (il faudra pour cela une contre-action au coût particulièrement élevé).

* Importance des échanges

Par ailleurs les échanges de documents sont très pratiqués en particulier dans l'audiovisuel. Chaque chaîne dispose de sa banque de données dont l'authenticité est garantie par le vendeur, à l'image de ce que pratiquent les agences de presse vis-à-vis des journaux.

La concurrence et la rapidité de transmission imposent aux journalistes d'échanger leurs informations et donc leurs supports vidéos. Un film peut donc être repris par toutes les chaînes, avec un commentaire adapté à la sensibilité du journal. En effet, la présentation d'un événement n'est jamais innocente. Le journaliste adopte toujours le point de vue, la ligne éditoriale, de son média. A partir de faits bruts, il n'est pas rare de voir des interprétations très divergentes de la réalité.

L'assassinat de deux militaires français par les rebelles centrafricains fait ainsi l'objet de traitements contradictoires dans deux revues, « Valeurs Actuelles » d'un côté, « Jeune Afrique » de l'autre. Ces deux exemples sont les plus significatifs puisqu'il s'agit, dans le traitement de la crise centrafricaine de 1997, des rares journaux qui ne se contentent pas de reprendre les dépêches d'agence pour construire leurs articles. (Voir en annexe III).

Il est en particulier instructif de noter l'extrême profusion de détails contradictoires de ces deux articles.

● MENACES POUR LA SECURITE NATIONALE

* Fausses nouvelles

Deux exemples récents mettent en évidence ce risque de diffusion de nouvelles fausses.

1. Centrafrique

Le 5 janvier une dépêche de l'agence REUTERS, provenant de BANGUI, rend compte des événements et de la conférence de presse du colonel Péliissier, officier de communication de l'opération. Le journaliste déforme les propos du colonel: "...la France est déterminée à en découdre avec les rebelles"... cette expression agressive, **et fausse**, sera reprise par L'Humanité dans son édition du 6 janvier avec un commentaire très critique sur l'action menée par les soldats français.

Le journaliste de REUTERS qui a rédigé la dépêche est un pigiste résidant à Abidjan, qui s'est fait relater la conférence de presse par téléphone. Il en a fait un compte-rendu biaisé repris par les journaux qui y trouvaient un angle convenant à leur ligne éditoriale. Les démentis et rectifications de REUTERS le 6 janvier seront sans effets, y compris sur L'Humanité (voir en annexe).

2 Guerre du Golfe

Pendant la guerre du Golfe il n'y avait que deux chaînes de télévision, dont CNN, autorisées à émettre depuis l'Irak. Leurs images ont été reprises par tous les médias, en particulier celles de la première nuit de bombardement sur Bagdad. Une fois l'habitude prise de recevoir des images de l'Irak, ce qui était inconcevable au départ, de nombreux documents ont été diffusés, parfois entièrement fabriqués par les autorités irakiennes. Après une première émission sur un média local dans un pays de faible importance, les informations ainsi légitimées étaient reprises par les grands médias mondiaux sans plus de précaution. La rapidité justifiait à elle seule la diffusion de ces nouvelles douteuses.

Il s'agit là d'une vieille technique de désinformation déjà très largement pratiquée par les soviétiques du KGB au temps de la guerre froide. L'information circule dans d'obscures publications avant d'être reprise par un média plus important puis le phénomène s'amplifie. Les moments de vides médiatiques sont particulièrement propices à ce genre d'exercice. La guerre du Golfe dont la manœuvre médiatique était bien contrôlée, fut donc propice à ce type de tentative.

* Erreurs dans les échanges d'informations

La description d'un exemple anecdotique montre les effets de telles erreurs.

“Il neige en Bretagne”. Un reportage de FR3 Bretagne sur la grève des camionneurs a été vendu à TF1. La cassette avait servi un an auparavant pour un sujet sur la neige en Bretagne. Mal effacées les images anciennes apparaissent et amènent les responsables du journal à ouvrir sur ce sujet inhabituel, mais faux. La confiance des journalistes a été aveugle, aucune vérification n'a été entreprise.

On peut imaginer que ceci peut se reproduire avec ou sans volonté de nuire, mais quand on connaît les enjeux des sujets qui peuvent être ainsi dénaturés, l'angélisme est un état d'esprit peu responsable. Or les journalistes font souvent une analyse au premier degré des incidents médiatiques, même s'ils peuvent avoir eu un effet dévastateur. Ils préfèrent sans doute excuser une erreur humaine, plutôt que d'avoir à se poser le difficile cas de conscience de la responsabilité dans une entreprise de déstabilisation.

* Désinformation

Le montage des images et le traitement de l'information servent systématiquement une cause. Des organismes spécialisés dans ce type de communication existent et font preuve d'une efficacité remarquable ; ils dépassent généralement le cadre des nations. Citons deux exemples où des organisations internationales ont été à la source d'émissions.

Guerre du Golfe.

Après l'invasion du Koweït, le congrès américain hésite à donner au président l'autorisation d'engager les troupes. La fille d'un diplomate koweïtien, présente opportunément aux USA, fait la Une des journaux en témoignant sur les atrocités commises par les troupes irakiennes. Les maternités pillées, les scènes de tortures, de tueries dont elle dit avoir été le témoin font réagir l'opinion. Elle est convoquée devant une commission parlementaire et ses déclarations y auront un grand effet. Après la guerre il a été démontré

que cette opération médiatique avait été montée à partir d'un mélange d'éléments difficilement réfutables par les irakiens et d'informations fausses mais particulièrement efficaces sur les parlementaires américains (cette jeune femme n'avait d'ailleurs pas quitté le territoire des USA depuis plusieurs mois, et n'était pas dans son pays au moment des événements).

Srebrenicza. (Une analyse est présentée en annexe IV.)

L'émission de France 2 "Envoyé spécial" présente une émission sur Srebrenicza. Un grand tapage médiatique est fait autour de cette diffusion. L'argumentaire de publicité repose sur la qualité reconnue de l'équipe de reporters, pour la plupart britanniques, qui a longuement enquêté et reconstitué certaines phases du drame pour faciliter l'explication des faits. En fait les documents présentés sont presque tous des montages. Leur origine est difficile à établir, mais semblent pour la plupart provenir d'images d'archives. La façon dont le reportage est présenté, l'angle en terme journalistique, est très défavorable au général français commandant la force. Il est présenté en termes de moins en moins ambigus comme le responsable du massacre et les interventions des différentes personnalités vont toujours dans ce sens.

La construction du sujet est faite de manière à suggérer que chaque décision importante ait été prise dans une atmosphère dilettante. Les détails culinaires passeraient avant le traitement de la crise et l'utilisation des frappes aériennes. A cet égard le fond de la question, l'efficacité des frappes aériennes à Srebrenicza, n'est pas évoqué, mais l'opposition entre le général français et son subordonné britannique est largement développée, mettant en avant la position de ce dernier sans l'expliquer.

Comme l'affirme le journaliste français, qui commente le reportage à l'issue de sa présentation, les faits exposés ont sûrement été recoupés, les archives auxquels ils ont eu accès sont certainement véridiques. Cependant la présentation est manifestement orientée dans un sens qui permet de condamner le commandant de la FORPRONU sans appel. Le commentaire final est particulièrement dur.

Ce reportage est ressenti à juste titre comme violemment anti-français. Les britanniques, les hollandais et les américains sont présentés comme des acteurs impuissants devant l'obstination française et les "magouilles" qu'ils font avec leurs amis serbes. La crédibilité des responsables politiques et militaires français est mise en doute. Or ce reportage est diffusé en Europe en plein débat sur l'organisation de l'OTAN au moment où la France revendique pour les européens plus de responsabilité sur le flanc sud.

On voit par ce dernier exemple que la manipulation de l'information ne nécessite pas de moyens de montage particulier, le commentaire, l'utilisation d'images d'archives ou la reconstitution de faits, les témoignages tronqués, ou l'absence de controverse, suffisent pour atteindre un objectif de désinformation.

CHAPITRE 4 : ANALYSE DE LA LEGISLATION

L'essor des réseaux de communication modernes, fondé sur les techniques numériques précède l'élaboration des législations nationales et pose le problème d'une réglementation internationale. Il interpelle en particulier les pouvoirs publics, les professionnels et les citoyens.

Ce chapitre explore ce qui est aujourd'hui à notre disposition en matière de législation et met en évidence le retard de notre pays par rapport au développement des médias et aux dangers qu'il génère.

4.1 PRESSE ECRITE

Le socle juridique qui régit le statut de la presse en France se fonde sur un corpus de lois qui garantit, dans la ligne de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, la liberté d'opinion et le droit de la libre publication.

Il marque la libéralisation de la tutelle, voire de la censure gouvernementale en substituant aux formes arbitraires de contrôle administratif à priori, les sanctions juridiques d'éventuels délits à posteriori.

La législation vise donc à limiter les abus de la liberté et non à en restreindre les usages. En France, elle s'avère extrêmement précise dans la définition des limites, alors qu'elle fait un appel bien plus large à l'auto-contrôle et à la déontologie professionnelle dans les pays anglo-saxons.

Ce manque de souplesse, caractéristique de la situation française, se révèle préjudiciable face aux changements de structures engendrés par les progrès techniques et les évolutions économiques dont l'influence pèse inévitablement sur les conditions de fonctionnement de la presse en général. L'indépendance des organes d'informations résulte autant de la législation que de la pratique et de l'équilibre des forces qui usent (abusent?) des médias. Les Etats ne mènent assurément plus le jeu!

Plusieurs branches peuvent être distinguées :

⇒ *Le statut de l'entreprise* visait, à l'origine, à garantir le pluralisme en empêchant les concentrations excessives (ordonnance du 26 août 1944). Les lois plus récentes procèdent d'une approche plus globale, incluant le domaine audiovisuel et la dimension économique, prenant acte du poids des marchés dans l'équilibre général des médias. Les entreprises de presse tendent à passer d'un statut dérogatoire à une situation plus commune. L'information devient une marchandise comme les autres, négociable! Néanmoins, l'aide octroyée aux entreprises par l'Etat perdure dans notre pays.

⇒ *Le statut de la publication et du contenu*

Les publications échappent pratiquement à tout contrôle administratif, exception faite des ouvrages destinés à la jeunesse ou exploitant la pornographie ou la violence que l'émancipation de la société rend caduque.

Les poursuites engagées par le parquet sont très peu nombreuses car le délit de presse s'avère délicat à établir et ses conséquences peuvent être paradoxales

(connotations politiques négatives). Le fond du délit est constitué par la publication (directeur de publication), et non par le contenu (journaliste).

La liste des infractions contre l'intérêt public inclut les divulgations interdites ("désinformation" caractérisée, secrets de la défense nationale...loi du 16 juillet 1949).

Une situation de quasi-licence résulte de cette absence de poursuites, pouvant rejaillir sur la sécurité de l'Etat!

⇒ Le statut professionnel

L'absence de texte légal conduit les organisations professionnelles à édicter une charte des devoirs en 1918. Depuis, le statut des journalistes a trouvé son expression dans la loi française et/ou dans des conventions régionales et internationales (Charte de Munich, Convention Européenne, déclaration de l'UNESCO sur les médias).

Ces textes reconnaissent la profession de journaliste (le code du travail), la clause de conscience, la clause de cession, le secret professionnel et le droit de rechercher des informations.

⇒ Particularités du secteur audiovisuel

Le principe de monopole d'Etat de la radio-diffusion-télévision a été supprimé par la loi en 1986. La mission de service public est maintenue au travers de 5 sociétés de programme. Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel a vocation à réglementer l'ensemble de la communication audiovisuelle et des télécommunications. Il attribue les concessions, les autorisations d'exploitation, et contrôle l'expression pluraliste des émissions d'informations sur les chaînes publiques uniquement, ainsi que le cahier des charges imposé à l'ensemble du secteur.

4.2 LE STATUT DU CORRESPONDANT DE PRESSE

L'état de la législation afférente aux correspondants de presse dans les situations de crise politico-militaire et de guerre est dépassé. Il existe certes un décret du 22 juin 1944 (texte de référence), mais celui-ci est inadapté, tant au niveau des autorités qui interviennent, que des circonstances. Les conditions ont très peu de fois permis de l'appliquer car la guerre doit être déclarée pour pouvoir y recourir. Or de nos jours quand les forces françaises sont engagées, il est question de "gestion de crise" et le Parlement ne déclare plus la guerre.

• LES TEXTES MAJEURS EN PRESENCE

⇒ L'instruction du 14 août 1914 concernant les correspondants de guerre.

⇒ Le décret du 22 juin 1944 portant institution d'un statut des correspondants de guerre.

⇒ Le statut de correspondant de presse dans les situations de crise politico-militaire (projet de loi du 10 février 1992).

• COMPOSANTES ESSENTIELLES DU PROJET :

① Les procédures d'agrément

L'accréditation des correspondants de presse dans les situations de guerre et de crise politico-militaire relève de la décision du ministère de la défense.

Les correspondants de presse lui sont proposés par les organismes employeurs, en priorité parmi les journalistes jouissant en temps normal d'une accréditation défense. Si la situation l'exige, les candidatures de journalistes non accrédités défense pourront être proposées à l'agrément du ministre de la défense.

② La subordination

Les correspondants de presse n'ont aucun pouvoir de commandement. Dès l'instant où ils pénètrent sur le théâtre des opérations militaires, ils sont astreints à respecter les consignes qui leur sont précisées par la cellule presse détachée auprès du commandant de l'opération ou par l'officier chargé des relations publiques de la force.

Dans les situations d'hostilités ouvertes, les correspondants de presse accompagnant les troupes directement engagées sont soumis au règlement militaire et doivent obéissance au chef de l'élément auquel ils sont rattachés.

③ Les mesures de protection

Les correspondants auxquels s'applique le présent texte ne peuvent rien faire qui puisse compromettre, ni la bonne exécution des opérations militaires envisagées ou en cours, ni la sécurité des armées. A ce titre, ils sont tenus :

- ⇒ de se conformer d'une façon générale à toutes les règles qui leur sont fixées,
- ⇒ de s'abstenir de tout acte pouvant nuire aux bonnes relations avec les alliés,
- ⇒ de ne pas dévoiler d'informations couvertes par le secret des opérations,
- ⇒ de ne rien entreprendre qui soit préjudiciable à la sécurité des troupes ou puisse porter atteinte à la dignité humaine.

Lorsque l'opération se déroule sur le territoire d'un Etat souverain ou dans le cadre d'une opération multinationale, le commandant des forces françaises informe les correspondant de presse des directives particulières de communication qui lui sont imposées et qui conditionnent la conduite de sa propre communication opérationnelle.

4.3 LES NOUVEAUX MEDIAS : CARENCES ET PERSPECTIVES JURIDIQUES

• PERSPECTIVES NATIONALES : DIFFICULTES DE REGLEMENT

En France, les pouvoirs publics ont institué un Conseil Supérieur de la Télématique. Il est chargé de surveiller et de contrôler les programmes diffusés via le Minitel. Sa tâche est largement facilitée par la situation de monopole dont jouit France-Télécom, en faisant l'intermédiaire obligé des sociétés de service télématique. Mais, l'apparition des "autoroutes de l'information" au déploiement transnational, conjuguée à la déréglementation des télécommunications (perte du monopole des opérateurs publics le 01 janvier 1998) entraînent des menaces contre l'ordre public ou la défense nationale liées au développement de réseaux à caractère pornographique, raciste, voire séditionnaire ou terroriste. Le succès prévisible des "info-routes" soulève aussi la question des droits d'auteurs et des facilités offertes au pillage des données. Enfin, la prochaine montée en puissance du commerce électronique annonce certainement la remise en cause d'un privilège régalien les plus emblématiques, privilège historique des espions, des diplomates et des militaires : le chiffrement des messages. Déjà, des logiciels très résistants sont disponibles gratuitement

sur Internet. En clair, on constate que le fait précède la loi et que les solutions juridiques, à la croisée de réglementations aujourd'hui séparées(l'audiovisuel est sous l'égide du CSA, autorité administrative indépendante; les télécommunications dépendent d'un département ministériel) s'avèrent délicates à élaborer et à coordonner. Dans un proche avenir, le CST proposera des règles de déontologie que les fournisseurs d'accès à Internet s'engageront à observer.

- APPROCHE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

Au niveau régional, la Commission européenne a mis en place un observatoire de l'audiovisuel à Strasbourg, mais le phénomène est maintenant mondial. A plus long terme, seule la signature d'une convention internationale regroupant l'ensemble des pays acceptant des règles comparables à celles qui seront mises en place dans l'Hexagone semble de nature à ordonner les réseaux. Cette institution serait confrontée aux deux facettes de toute régulation : l'élaboration des règles et le contrôle de leur application, en particulier en matière de concentration. L'exemple de l'union Internationale des Télécommunications peut être fécond, pourtant, il serait illusoire de penser recueillir un engagement unanime, à l'instar d'autres accords internationaux comme le Traité de Non-Prolifération.

TITRE II : INVENTAIRE DES MESURES

En analysant les procédés qui par manipulation de l'information pourraient mettre en cause la sécurité de l'Etat, nous prenons aisément conscience qu'il ne faut pas réagir dans l'urgence par des ripostes ponctuelles. Efficaces à deux ou trois reprises, elles ne seraient qu'un pis-aller. Les mesures à prendre s'inscrivent davantage dans une politique globale de communication des armées plus offensive que celles que nous avons pratiqué jusqu'à maintenant.

Les procédés permettant de parer les risques mentionnés en première partie du mémoire concernent simultanément l'organisation interne de notre institution, les relations entre les militaires et les journalistes et les dispositions à prendre au sein de la société française soit dans le milieu médiatique soit au niveau juridique de l'Etat.

Au terme des entretiens que nous ont accordés les différents responsables de la communication dans les armées, nous retenons deux mots forts qui devraient axer notre politique dans ce domaine pour le futur : **transparence et formation**. Ils confirment l'un comme l'autre l'importance qu'a pris l'information dans notre société et l'obligation qu'ont tous les militaires de suivre cette évolution. Accepter un changement de mentalité sur ces deux principes et abandonner des habitudes et traditions que rien ne justifie et qui desservent l'institution plus qu'elles ne la servent nous permettront peut-être de prendre un temps d'avance sur ceux qui souhaitent la désorganisation de l'Etat et en tout cas de ne pas être totalement marginalisés dans un monde surmédiatisé.

CHAPITRE 1 : A L'INTERIEUR DE L'INSTITUTION MILITAIRE

Dans ses directives annuelles pour la communication, M Millon, ministre de la Défense, montre à quel point la prise en compte de l'aspect médiatique est une nécessité pour les armées : « vous devez intégrer cette dimension dans les actions que vous mènerez... Communiquer, c'est d'abord aller au devant des autres, entendre et se faire comprendre. »

Si de nombreuses dispositions adoptées depuis quelques années confirment que les armées intègrent davantage la dimension médiatique (influence des SIRPA, présence de journalistes dans les instituts de Défense, cellule de presse lors des opérations extérieures...), il apparaît quatre domaines pour lesquels l'effort entrepris peut être amplifié.

1.1 LA FORMATION

Totalement absente dans les écoles initiatiques de la Marine, **la formation médiatique des militaires** doit s'inscrire dans une approche globale : qui doit-on former? Quand dispenser cette formation ? Comment le faire?

Les reportages sur les armées montrent que les journalistes rechercheront autant le responsable de l'unité qu'un soldat. Il faut donc mener une formation à deux niveaux :

⇒ Dans toutes les écoles afin que chacun ait une connaissance du monde des médias, de ce qu'attendent les journalistes et prenne conscience de l'impact de ses propos. Les risques mentionnés doivent à cette occasion être mis en évidence.

Aujourd'hui, à l'école Navale par exemple, l'information sur les médias se limite à deux conférences sur un cycle de deux ans et demi. Est-ce suffisant pour des officiers qui seront peut-être officiers chargés des relations publiques dès leur première affectation?

Cette formation doit bien sûr être de plus en plus étoffée au fur et à mesure de la carrière. Dans l'enseignement supérieur militaire, le cycle médias doit amener chaque officier à réfléchir sur la communication en temps de crise et ses relations avec les journalistes.

⇒ Avant d'occuper des postes de responsabilités. Sachant que le chef de corps sera exposé aux "dangers" médiatiques, les armées doivent investir en stages appropriés pour préparer ces interlocuteurs. La formule du stage de commandement adoptée par la Marine Nationale est un cadre privilégié pour cette mise en condition.

Cette formation "large" ne peut suffire pour l'institution qui a besoin de **professionnels de la communication** en son sein. Dans ce domaine, deux actions pourraient être menées.

⇒ Création d'une filière communication. Même s'il peut paraître étonnant pour un militaire de choisir cette voie, les armées ont autant besoin de spécialistes dans ce secteur que dans beaucoup d'autres. Cette création n'est envisageable que si elle offre des garanties de carrières ; il faut en particulier que l'avancement, l'accès à l'enseignement militaire et à des postes de directions (ou chef de corps) soient identiques pour ces spécialistes et les autres sinon on n'y recrutera que du personnel au potentiel limité. Les directions de personnel devront non seulement prendre en compte cette donnée mais aussi le faire savoir.

⇒ Faire suivre l'école de journalisme par certains officiers comme on fait suivre des écoles d'ingénieurs aujourd'hui et leur donner des possibilités d'accès au CID.

Ce serait dans ce vivier de spécialistes que seraient recrutés les militaires affectés dans les services de relations publiques des armées.

1.2 DES DISPOSITIONS PERMANENTES

⇒ Un schéma directeur

Liée aux décisions politiques, les armées doivent avoir une compréhension parfaite de ces décisions pour éviter le "faux pas" médiatique dont profiteraient très probablement certains journalistes (le cas du Général Bachelet en Bosnie est dans toutes les mémoires). Si cela est particulièrement important pour les opérations, il l'est également pour le fonctionnement des armées. Un schéma directeur du cabinet du ministère de la Défense permet de lever toute ambiguïté et de donner une légitimité plus grande aux propos des relais de presse (SIRPA, ORP).

Derrière ce schéma apparaît la nécessité d'une communication interne régulière et complète. Les armées doivent davantage prendre conscience que la communication externe sera en grande partie le fruit de la communication interne.

⇒ Organisation des SIRPA

Références de la communication des armées, les SIRPA ne devraient disposer que de spécialistes. Par tradition, plus que par approche objective de la nécessité de cet "instrument", les armées y envoient davantage des volontaires que des experts. Dans le cadre d'une politique générale de communication, il importe de bien sélectionner ceux qui feront le lien avec le monde des médias (des solutions sont proposées dans le paragraphe sur la formation).

Le SIRPA doit de plus avoir des méthodes de travail mieux adaptées à celles des médias c'est-à-dire rapidité, globalité et adaptabilité. Il lui faut donc disposer des moyens répondant au mieux à ces contraintes : l'informatisation doit y être totale et les banques de données davantage fournies. Le fait de pouvoir répondre immédiatement aux interrogations des journalistes donne une cohérence à l'institution.

Les rencontres avec différents responsables des SIRPA ont mis en évidence les difficultés de coordination entre les SIRPA d'armée et le SIRPA central. La frontière doit-elle se situer entre l'organique et l'opérationnel ou entre le spécifique et l'interarmées ou entre le politique et le militaire? Si les textes permettent d'apporter des éléments de réponse, il semble que la réalité remet régulièrement en cause les prérogatives de chacun. Il n'y a pas ambiguïté lors d'opérations majeures (l'opération Nautile par exemple a totalement été "contrôlée" par le SIRPA central) mais cela n'est pas le cas sur des actions ponctuelles. Dans l'affaire Greenpeace/Frégate DUPLEIX à Brindisi, l'action médiatique a plus été menée par le SIRPA/MER que par le commandant de théâtre ou le SIRPA central. La subordination de l'un à des instances gouvernementales et des autres à des chefs militaires complique cette nécessaire cohérence mais il paraît indispensable de définir plus précisément leurs domaines de compétence et leur espace d'intervention. On peut par ailleurs s'étonner que l'Etat-major des armées ne dispose pas d'un organe de presse propre ce qui contraint les militaires à être les porte-parole du gouvernement plus que les relais de choix strictement militaires.

⇒ Comité de réflexion

Cette instance peut paraître inappropriée à un milieu professionnel qui vit dans l'instantanéité et veut un avis immédiat sur tout. Cependant, une cellule éloignée du théâtre d'opération mais totalement informée sur ce qui s'y passe, consacrant son temps à analyser l'information brute et préparant la version la plus adaptée à la communication permet de contrer toute désinformation ou manipulation allant à notre rencontre.

⇒ Une politique offensive

Si le poids des médias peut sembler excessif, il ne faut pas oublier que les journaux ou chaînes de télévision sont tributaires de leur auditoire. L'importance de "l'audimat" doit nous inciter à mener une politique offensive de communication vers la société française. L'observation des médias anglo-saxons renforce l'idée que si l'esprit de Défense imprègne bien la société, les médias nationaux renforceront cet esprit et ne chercheront pas à déstabiliser l'Etat.

Il nous faut donc rencontrer et promouvoir les rencontres avec les relais d'opinion, multiplier la presse de Défense et instaurer par des émissions préparées par l'E.C.P.A. une culture de Défense dans notre pays.

Il ne faut certes pas tomber dans l'angélisme et prendre en compte notre spécificité bien gauloise de critique quasi-systématique de l'administration mais c'est bien à nous militaires qu'il revient d'effectuer cette démarche offensive qui est à l'heure actuelle trop timorée.

⇒ L'anticipation

Les armées connaissent les organisations nationales ou internationales qui ont un intérêt dans la déstabilisation des armées ou de l'Etat. Lors de l'opération Nautile, la présentation des défauts et arrière-pensées de l'organisation Greenpeace (son financement, ses objectifs politiques, ...) juste après la retransmission d'une visite à bord de leur navire en infraction a permis de totalement retourner l'opinion publique à l'avantage des militaires. De même, les critiques de l'Australie vis-à-vis de nos essais se sont fortement atténuées lorsque la France s'est intéressée à leur façon de traiter les pêcheurs indonésiens.

Ces succès doivent servir de leçons et nous aurions tout intérêt à préparer des articles ou documents audiovisuels mettant en évidence les aspects nocifs de telle association ou tel pays. Cette banque de donnée "réactive" permettrait de répondre plus vite et surtout augmenterait notre arsenal de riposte pour des moments où la primeur de l'info l'emporte sur son objectivité.

⇒ La communication interne

On ne peut totalement dissocier la communication interne de la communication externe. Certains journalistes, bien informés par des réseaux internes aux armées apprennent aux SIRPA les nouvelles et placent les soi-disant responsables de l'information dans une situation gênante. Une meilleure communication interne, accompagnée de la transparence indispensable aujourd'hui, ne ferait qu'améliorer notre image à l'extérieur et souderait notre communauté, évitant que certains se considèrent hors du système des "autorisés à savoir" sentiment qui n'attire que du ressentiment et parfois des volontés de vengeance.

⇒ La protection du secret

La confidentialité des lieux et documents est une gêne parfaitement comprise par la majorité des journalistes. Dans notre souci d'informer le plus possible nos concitoyens, il nous faut parallèlement limiter ces secrets au juste besoin.

Le reproche d'une excessive protection a sans doute été justifié. Chaque armée doit gérer ce paradoxe sachant que moins le journaliste sera informé plus il souhaitera en savoir et plus il mènera des investigations.

Conclusion : toutes ces mesures exigent du personnel qui, à l'heure actuelle, n'est pas mis à la disposition des services de communication des armées. C'est pourquoi une réflexion globale sur la place que doit prendre la communication dans les armées est nécessaire et doit déboucher sur un plan d'emploi à long terme.

1.3 OPERATIONS EXTERIEURES

⇒ La planification

La directive du CEMA de 1994 intègre la notion de manoeuvre médiatique dès la phase de planification. Les récentes opérations ont confirmé l'importance pour les chefs militaires de savoir comment doit être relatée l'information, quels sont les moyens à y consacrer et quelle organisation adopter.

C'est bien en raison de l'insuffisance des moyens audiovisuels mis en oeuvre par les armées que Greenpeace a réussi au début de Nautile à faire passer sa version des événements.

⇒ Le conseiller communication

Dès qu'une opération extérieure peut avoir des répercussions médiatiques (non innocentes), il faut détacher auprès du commandant des forces une personne dont la seule fonction sera la relation avec les organes de presse. Capable de synthétiser les opérations en cours, communiquer avec la presse ou conseiller le chef avant l'intervention de ce dernier, il doit bien sûr avoir la formation adéquate à cette fonction opérationnelle.

Faut-il que cette personne soit systématiquement un officier en activité? L'exemple américain mérite de poser la question et il paraît effectivement concevable d'employer un journaliste officier de réserve pour assumer de telles charges.

⇒ La communication dans le déroulement

L'armée américaine réserve systématiquement dans le premier avion qui décolle vers le théâtre quelques places pour les journalistes, ce que refuse de faire l'armée française pour l'instant.

Il faut non seulement prévoir la place que prendra la communication dans l'opération mais également l'aspect logistique, à savoir à partir de quand prend-on en charge les journalistes, comment sont-ils soutenus et lesquels sont acceptés?

Si les deux derniers aspects sont évoqués, le premier ne fait pas partie de la planification. Cela est d'autant plus regrettable que le premier impact sur l'opinion publique est souvent décisif. Les armées auraient tout intérêt à faire relayer dès les prémices de l'opération leur version des faits.

Enfin, la programmation de l'opération militaire ne doit-elle pas prendre en compte l'aspect médiatique dès les premières actions sans tomber dans l'excès hollywoodien de l'intervention américaine en Somalie ?

⇒ Les moyens

La retransmission en direct des images de Mururoa au moment des essais nucléaires a coûté excessivement cher mais cela n'a-t-il pas été le seul moyen de contrer l'offensive de Greenpeace et stopper son omniprésence médiatique ?

En contrepartie, l'absence de modems, de caméras au standard des chaînes de télévision à bord des bâtiments de la Marine Nationale qui se faisaient aborder et peindre par Greenpeace en Méditerranée a laissé à cette organisation la possibilité de présenter visuellement sa version des faits et ainsi récupérer le monde des médias. Il n'est pas admissible de perdre de tels combats médiatiques pour de simples raisons techniques.

Sur cet aspect matériel, il faut adopter une politique volontariste et disposer en métropole d'un pool d'équipements projetables qui peuvent aller de la caméra aux moyens nécessaires pour mettre sur pied une radio locale.

⇒ Centralisation ou décentralisation ?

Il est difficile de déterminer s'il faut privilégier le correspondant sur le théâtre ou une cellule communication proche de l'échelon central : à l'intérêt de la proximité de l'un s'oppose la capacité de synthèse politico-militaire du deuxième. Ce non-choix montre la nécessité de la complémentarité entre les deux échelons et le risque que présente l'absence d'une cellule communication auprès de l'Etat-major des armées.

Sachant que les journalistes recouperont dans la majorité des cas leur information, il faut par ailleurs éviter les redondances qui sont autant d'occasions de divergences. L'organisation doit donc être parfaitement établie au début de l'opération.

1.4 INVESTISSEMENTS TECHNOLOGIQUES

L'armée ne peut rester à l'écart de nouvelles technologies sans risquer d'être délaissée par le monde des médias. En particulier, il lui faut entrer sur Internet mais en résolvant au préalable les questions cruciales : Pour quel apport? Qui y connecter? Quelles précautions prendre?

⇒ Le cas d'Internet

Les objectifs : l'entrée des armées sur les autoroutes de l'information servirait à deux populations bien distinctes. Tout d'abord au quidam qui s'intéresserait de façon ponctuelle aux armées ; il trouverait ainsi à sa disposition les informations ouvertes que l'on peut consulter aujourd'hui dans les ouvrages récapitulant les moyens et les programmes des armées.

L'autre cible constitue les médias qui ne se contenteront pas, à juste titre, de ces informations. Il faut donc pouvoir véhiculer des informations sur des événements ou décisions "à risques" en évitant de transgresser les règles de protection du secret mais tout en apportant suffisamment d'informations et de commentaires pour satisfaire nos correspondants.

Les précautions : l'expérience des américains nous incite à beaucoup de précaution. On voit que la frontière entre l'utile à diffuser et les informations à protéger est très fine et rend délicate cette volonté de bien informer sans trop informer.

A cette difficulté du choix de la diffusion s'ajoute celui du choix de la bonne source. Une étude précise mérite d'être menée pour savoir si l'E.M.A. qui est le mieux informé est le mieux adapté ou s'il faut que les SIRPA reste détenteur d'un Internet déconnecté des centres de décision opérationnels. Les armées doivent en tout cas progresser dans le domaine de la sécurité informatique car notre retard actuel nous rend de plus en plus méfiants vis-à-vis de ces piratages et donc de plus en plus timorés vis-à-vis de l'évolution des communications que nous ne pouvons indéfiniment négliger.

Laissons donc dans un premier temps se concrétiser le projet en cours et évaluons ensuite ses lacunes, l'essentiel étant que l'armée reste à tout moment maîtresse de l'information que peut récupérer une personne extérieure au ministère de la Défense nationale.

⇒ Les autres moyens modernes

Le ministère de la défense, conscient du risque de dépendance de l'institution vis-à-vis des médias, a choisi une politique volontariste et consacre un budget important aux investissements technologiques.

Cette politique ne peut cependant être menée indépendamment des coûts (une salle de montage numérique est évaluée à un million de francs) et oblige à effectuer des choix.

En matière d'image fixe, l'ECPA mène une expérimentation sur un système numérique qui permettrait un gain de temps et de qualité d'image dans la transmission photographique.

En ce qui concerne les films, les reportages en provenance de Mururoa ont confirmé notre capacité à transmettre en une minute quatre minutes d'image (grâce à une station bande C et un système de compression d'image). Il manque dans notre chaîne de diffusion ce qui permet de gagner du temps sur la transmission mais le prix et l'évolution actuelle de ce matériel justifient le fait qu'on se contente de le louer.

Nous poursuivons nos études sur la miniaturisation du matériel de transmission et à l'instar des grandes chaînes nationales (TF1, A2) le SIRPA possède sa "valise reportage". Rester à la pointe du progrès technologique est la condition nécessaire pour être pris en considération par les organes d'informations majeurs et faire passer nos messages. C'est parce que la cassette vidéo en provenance du Dupleix sur l'attaque d'une vedette de Greenpeace n'était pas de bonne qualité et transmise tardivement que les écologistes ont pu diffuser leur point de vue.

CHAPITRE 2 : INTERFACE DEFENSE / MEDIAS

2.1 LE DIAGNOSTIC DE L'IRREVERSIBLE

Les rapports entre la Défense et les médias ont toujours été, parfois tendus, souvent teintés de soupçons ou conflictuels. Cette relation, une fois analysée, peut apparaître comme presque normale, compte tenu des objectifs complètement opposés auxquels doivent faire face ces deux institutions dans certaines situations. C'est ce que l'on peut appeler le diagnostic de l'irréversible.

Tout d'abord, le principal objectif des médias actuels est de transmettre l'information le plus rapidement possible. Cette nécessaire rapidité augmentée aujourd'hui de façon considérable par les moyens de transmission modernes, conduit parfois les journalistes à **favoriser la diffusion d'un éventuel "scoop" au détriment de la vérification** de l'information. Au contraire, l'institution militaire, face à toute information, privilégiera la vérification au détriment de la rapidité. Cette situation peut notamment conduire à des tensions au niveau supérieur lorsque le politique "découvre" l'information dans les médias alors que ses moyens de recueil du renseignement ne l'ont pas encore informé.

Le second facteur de tension est celui relatif à la **protection du secret**. Cette situation, qui conduit le journaliste à diffuser ou à exiger la diffusion d'une information classifiée au nom du sacro-saint principe du droit à l'information, est un facteur de tension réhébitorique particulièrement en période de conflit ou d'opérations.

Par ailleurs, également en période de conflit, le **droit du journaliste à se déplacer pour enquêter "sur le terrain"** peut être remis en cause par l'autorité militaire afin qu'il n'y ait aucune interférence entre l'opération en elle-même et la sécurité de personnels civils. Ce facteur rejoint également le précédent relatif à la protection du secret.

Enfin, dernier facteur conflictuel, il demeure certain que les journalistes ont besoin des militaires pour obtenir des informations et que les militaires ont besoin des journalistes pour faire passer l'idée de la légitimité de leur action. La **connaissance mutuelle** est donc nécessaire. Elle n'est pourtant pas réalisée à l'heure actuelle et ne sera jamais complètement réalisée vue la méfiance quasi-maladive que se vouent les deux protagonistes. Les journalistes sont individualistes et se veulent libres alors que les militaires ont tendance à limiter ces deux caractéristiques.

Cet ensemble de facteurs, constituant le diagnostic de l'irréversible, montre à quel point les relations entre la Défense et les médias doivent être améliorées.

2.2 LES RELATIONS DIRECTES DEFENSE / MEDIAS

Les officiers rencontrés lors des entretiens ont tous insisté sur l'importance de la connaissance mutuelle entre les journalistes et les militaires.

Des structures et organisations sont déjà en place pour favoriser ce dialogue (SIRPA, ORP des régions militaires, point de presse hebdomadaire au ministère de la Défense) et il n'est pas question de les remettre totalement en cause ; leur efficacité est reconnue par tous.

Il est par contre intéressant de définir ce qu'il convient de systématiser et de recenser les dispositions nouvelles à prendre de part et d'autre pour optimiser ces rencontres.

⇒ *Une communication plus large*

Le nombre de journalistes s'intéressant aux questions de Défense représente un pourcentage infime (au Monde on en dénombre 4 sur les 200). Les armées doivent s'efforcer d'élargir leur auditoire dans le monde journalistique. La création de journées des journalistes ou de cycles de présentation des armées au sein des grands organes de presse permettrait de faire prendre conscience à de nombreux « indifférents » du poids de la Défense dans les institutions de l'Etat et de la nécessité de la mieux connaître. Il appartient aux militaires de développer cet esprit de Défense; le faire dans le monde des médias est sans doute le plus utile.

⇒ *Favoriser les rencontres entre personnes en formation*

De même que des échanges ponctuels s'opèrent entre les écoles d'officiers et des écoles d'ingénieurs ou des cadres, il serait envisageable d'intégrer les écoles de journalisme dans ce cycle d'échange. L'impact est d'autant plus fort qu'il se situe au début d'une carrière.

La présence de personnel militaire dans les écoles de journalisme (ce qui n'est pas choquant quand on sait le poids des médias dans l'armée et que l'inverse se fait à l'I.H.E.D.N. par exemple) permettrait d'y diffuser notre spécificité

⇒ *Une ouverture plus adaptée des unités militaires*

Les journalistes de Défense ont de nombreuses occasions "d'embarquer" au sein des unités militaires. Ne faut-il pas forcer un peu la main des rédacteurs en chef, directeurs de journaux, c'est-à-dire ceux qui choisissent les articles à diffuser, pour qu'il soit non seulement au fait des affaires militaires mais surtout conscients de leurs responsabilités vis-à-vis des nos institutions.

Il apparaît effectivement qu'à l'exception de quelques journalistes mythiques qui parviennent à imposer leur vue à leurs journaux, ce sont les directeurs qui orientent à leur façon les articles (le journaliste n'a que le choix entre suivre l'orientation générale du journal ou disparaître)

Il ne faut cependant pas tomber dans l'angélisme et rester conscient de l'intérêt limité que représentent les affaires militaires pour un chef de presse dont la préoccupation majeure demeure que son journal soit lu par le plus grand nombre.

⇒ *Une présence ciblée sur Internet*

Alors que l'armée n'est pas encore présente sur Internet, il peut paraître prématuré de penser à la deuxième étape qui consisterait en la mise en place d'un dialogue privilégié par voie informatique entre des organes de presse et le Sirpa mais la demande qui existe déjà chez certains journalistes ne fera que s'amplifier et il faut devancer ce genre d'appel pour ne pas devenir esclave du système.

Par exemple, en instituant un système intranet/extranet avec nos correspondants privilégiés, nous pourrions faire profiter de nos études et recherches. Serait-il inopportun de diffuser via Internet les travaux non protégés réalisés au sein de l'enseignement militaire supérieur (IHEDN, CID, CESM, CSEM,...)?

⇒le respect des principes

Le souci de transparence voulu par le monde politique et accepté par les militaires provoque déjà de nombreuses rencontres entre les chefs de corps et les journalistes. Si la réponse du soldat ne peut plus être " allez voir le SIRPA", elle doit néanmoins rester dans un cadre que l'un comme l'autre doit admettre

A ce titre, le militaire doit retenir que tous les propos qu'il tient sont ceux d'un représentant officiel de la France ...même lorsqu'ils sont en "Off". nous devons individuellement réfléchir à l'intérêt de ces propos hors micro, à leur portée. En recherchant les sources des articles de journaux qui ont déstabilisé (un peu) l'institution, on s'aperçoit qu'il s'agit souvent d'acteurs internes maladroits ou malintentionnés. Une éducation des deux communautés et un code de bonne conduite permettraient de minimiser ce risque.

2.3 EVOLUTION DES STATUTS **(JOURNALISTE DE DEFENSE ET CORRESPONDANT DE GUERRE)**

C'est lorsqu'ils se retrouvent confrontés à des logiques différentes voire divergentes, que journalistes et militaires éprouvent le besoin de mieux définir leur territoire respectif et ses limites. Faut-il édicter des lois, élaborer des règles, ou convient-il, dans le plus strict respect de la liberté de la presse, de mettre essentiellement l'accent sur la morale individuelle des professionnels de l'information?

Les médias US et le département de la Défense ont défini un cadre de relations entre les deux institutions. C'est ainsi que le Pentagone met des bureaux à la disposition des reporters et des agences de presse. Cependant, lorsqu'un conflit survient, les médias américains préfèrent y envoyer d'autres reporters qu'ils qualifient volontiers « d'experts non-militaire les plus qualifiés ». La conséquence prévisible de ce choix est la multiplication des conflits sur le terrain avec les troupes US engagées, envenimés par la formation et l'encadrement de « pools ».

Les autorités françaises retiennent une approche différente en choisissant prioritairement les correspondants de guerre parmi les journalistes accrédités défense.

Ce choix est parfois vécu comme une hiérarchisation insidieuse des journalistes sur le terrain à l'aune de critères militaires. Au sommet de la pseudo-pyramide, on trouverait l'officier de réserve accrédité, tandis que les journalistes réformés seraient relégués au marge du système. Cette suspicion devrait logiquement disparaître avec le service national obligatoire. Certes, la mobilisation des opinions publiques, sans laquelle il n'est plus possible d'intervenir militairement, passe par la médiatisation des opérations, et donc par la nécessité d'opérer sous l'oeil exigeant des médias. Il n'en demeure pas moins que les militaires peuvent légitimement revendiquer la couverture de leurs engagements par des professionnels compétents, susceptibles de ne pas diffuser par ignorance notoire de la « chose militaires » des inepties ou autres contre vérités.

A l'instar des solutions retenues lors des conflits récents auxquels les forces armées françaises ont participé, il semble nécessaire d'épousseter un statut du correspondant de guerre désuet, au regard des transformations institutionnelles enregistrées depuis 1944, de l'évolution des mentalités et des bouleversements technologiques. Ainsi, à l'occasion du conflit du Golfe, fût élaboré un protocole précisant en son préambule, que la nécessaire liberté dont devait jouir l'indispensable information publique, s'arrêtait aux limites de la sécurité des troupes engagées et des opérations comme de la sauvegarde de la dignité humaine. Un tel texte constitue le corpus de règles de portée générale transposable à toute situation de crise ou de guerre. Il doit être complété par une charte précisant les consignes adaptées aux circonstances particulières. S'il apparaît donc nécessaire de fixer un cadre réglementaire, il semble incontournable de l'élaborer en commun afin de cultiver la confiance et le respect mutuel entre les deux corporations, et de le renforcer, de

le valider par des formations croisées (stages de correspondants de guerre, stages sinon écoles de journalisme proposés à de nombreux cadres militaires). A ce titre, le relais offert par l'accréditation de Défense apparaît essentiel. Au delà des aspects statutaires se pose la question centrale des comportements car, comme le disait G Bernanos : « Ce n'est pas la Règle qui nous garde, c'est nous qui gardons la Règle ».

CHAPITRE 3 : MESURES INTERNES A LA SOCIETE CIVILE

3.1 QUELQUES PROPOSITIONS

Avant même d'explorer quelques pistes, il convient d'évoquer, pour mieux la disqualifier, la tentation de la censure. Les « autoroutes de l'information » sont potentiellement porteuses d'un progrès significatif de la civilisation car la diffusion planétaire de données objectives conduit à la multiplication des synergies. L'amélioration des communications internationales, une meilleure connaissance mutuelle entre les individus peuvent contribuer indéniablement à des relations de confiance entre les peuples. Mais, l'explosion des réseaux présente des risques de natures diverses, évoqués supra. En matière de sécurité nationale et d'information, c'est le danger des manipulations de l'opinion publique obtenus à partir de données fausses qui doit être souligné. Rappelons nous l'épisode du démantèlement de la bouée Brent Spar en mer du Nord et la campagne orchestrée par Green Peace à cette occasion.

Répondre à ces menaces en instituant une censure administrative sévère apparaît être une réponse doublement décalée. Cette forme d'arbitraire est éthiquement condamnable; la liberté de l'information est une garantie fondamentale de l'existence et de l'exercice de la démocratie. La sensibilité de l'opinion publique et de la profession au respect scrupuleux de ce principe condamne à l'avance tout projet qui viserait à instaurer un contrôle « a priori » des médias. D'autre part, d'un point de vue technique, il est vain de vouloir museler une information qui dispose de si nombreux relais internationaux pour transgresser les réglementations les plus draconiennes. L'exemple de l'Union Soviétique, ou encore celui des antennes « paradiaboliques » sont à ce titre suffisamment éloquents!

⇒ Investir les réseaux!

Il paraît plus habile de profiter des opportunités offertes par les réseaux et leurs usagers, adoptant ainsi une démarche positive consistant à pénétrer et à participer au système pour mieux le maîtriser. Ainsi, nombres de pirates informatiques qui écumaient naguère encore les arcanes du « World Wide Web » travaillent aujourd'hui au service d'officines de renseignement dans la lutte contre le crime organisé. Les pouvoirs publics devront définir et promouvoir une politique à l'échelle des enjeux culturels liés à l'explosion des réseaux transnationaux. Elle devra viser la promotion multiforme, institutionnelle ou via des initiatives privées coordonnées, de « l'Entreprise France ».

⇒ Allier déontologie et Education.

Les risques de manipulations de l'image et du son supposent une sensibilisation accrue des professionnels de l'information à la déontologie. Seulement 15% des journalistes nationaux ont suivi une formation professionnelle, et même si les déroulements de carrière offrent souvent des opportunités de formations complémentaires, ce chiffre met en exergue les limites de la sensibilisation à la déontologie. Or, comment résister à la dictature de l'urgence, comment prendre du recul, ne pas céder aux pressions et aux tentations sans un investissement pédagogique initial, puis relayé par la formation continue? Et, au delà des cercles professionnels, la révolution de l'information véhiculée par les nouveaux médias engage la vie quotidienne de l'ensemble des citoyens. A ce titre, il s'avère nécessaire d'éduquer nos enfants à la culture et à la lecture de l'image. Celle-ci possède en effet une charge émotionnelle et une richesse informationnelle infiniment plus

grande que le texte, et elle est directement interprétée par l'inconscient. La seule vraie sécurité contre la manipulation reste le scepticisme averti!

⇒ Parades techniques.

La technique propose des parades susceptibles de permettre l'authentification et le contrôle en particulier du copyright, et donc plus généralement de l'origine et de l'intégrité d'un document numérique. Tatouage, filigrane, signature numérique en stéganographie (masquée pour l'oeil mais lisible pour l'ordinateur)...de nombreux projets de recherche sont menés. En France, ces procédés d'authentification rentrent dans le cadre de la loi sur la cryptographie et sont donc à ce titre soumis au principe de la déclaration auprès des pouvoirs publics.

Au delà de la réglementation

Au delà des effets directs sur la sécurité de l'Etat, les réseaux recèlent une menace plus insidieuse portant sur le rayonnement culturel de notre pays et partant, sur son influence internationale et sur la santé de son économie. Il faudra mettre en place une plage francophone sur le Net, afin d'éviter une domination anglo-saxonne de ce média.

3.2 AMELIORATION DES PROTECTIONS DES INFORMATIONS SUR INTERNET

• CRYPTAGE

Le seul moyen efficace de protéger les informations confidentielles des entreprises et la vie privée d'une intervention extérieure non désirée est le cryptage. Il n'est cependant valable que dans une relation de fournisseur à client, et non dans une mise à disposition d'informations variées à un très large public. Les codes d'accès individuels utilisés actuellement par la plupart des serveurs payants ne résistent pas à un pirate expérimenté. Des exemples en ont été donnés très récemment avec entre autre le piratage du serveur de l'US AIR FORCE ce qui a entraîné la fermeture de la totalité du réseau interne à l'Air Force pendant plusieurs semaines à des fins de réparation et d'investigation.

On comprend les réticences de l'Etat qui craint la divulgation de secrets sous cette cryptographie, cependant le système PGP existe et il paraît peu concevable qu'il ne soit à cours ou moyen terme utilisé. Il faut donc d'ores et déjà envisager les lois "coffre-forts" qui permettraient d'intégrer ce cryptage.

• REGLEMENTATION

La répression d'agissements illégaux sur Internet n'est pour le moment pas envisageable dans la mesure où les législations nationales sont encore un frein à une globalisation des règlements. Le contrôle des utilisateurs est pour le moment impossible compte tenu de la diversité des législations et des moyens de contrôle. Si un utilisateur en marge de la loi se sent menacer il lui suffit de s'installer dans un pays moins contraignant pour continuer son activité.

Il conviendrait donc qu'une organisation multinationale fédère les besoins au niveau mondial et impose une réglementation homogène à travers le monde. Le G7 a été présenté comme la structure adéquate, probablement en raison de son réel pouvoir économique, peut être le seul

qui soit efficace, alors que l'ONU ne serait pas capable politiquement d'imposer une décision à l'ensemble des nations.

Pour le moment les utilisateurs et sociétés de connexions tentent de faire régner une autodiscipline dans les domaines les plus sensibles comme la pédophilie, le racisme, et certaines idéologies. Cependant la loi sur la liberté d'expression aux Etats-Unis permettant de diffuser n'importe quoi, il est extrêmement difficile de lutter contre certaines déviation fortement réprimées en Europe. Même en Europe les réglementations ne s'accordent pas, entraînant des conflits d'un pays à l'autre, et à l'intérieur des pays entre les autorités et les sociétés de connexions.

- LE CONTRE-PIRATAGE

Ne pouvant pas combattre les pirates de nombreuses administrations, aux USA comme en France, ont engagé d'anciens pirates. Ils doivent élaborer, en liaisons avec les informaticiens, les procédures et les logiciels d'accès aux réseaux de l'Etat, puis tester les défenses. Des exercices se sont déroulés mettant en jeu un scénario de guerre "cybernétique" dont l'objet est la lutte contre la paralysie des systèmes de transmissions de données de l'armée américaine.

Des structures spécialisées d'études, de recherches et de lutte contre la délinquance informatique ont également été créées, leur efficacité reste encore à démontrer, mais elles pourront constituer l'embryon d'une "cyber police".

- CONCLUSION

Les méfaits auxquels on peut s'attendre sont multiples et pour le moment les parades n'apparaissent pas clairement. Des évaluations sont en cours mais la réflexion sur ce sujet n'est pas encore suffisamment avancée. Les moyens techniques pour éviter le pillage des données via Internet dans des réseaux locaux, de banque par exemple, existent et sont mis en place. Certains sont aujourd'hui efficaces, les meilleurs étant sans doute les moyens purement physiques, les protections informatiques par logiciels présentant des failles rapidement détectées par les pirates.

Les problèmes posés par Internet dépassent donc largement le cadre des relations entre les Etats et le monde des médias.

Quant aux Etats, leur « survie » n'est assurée qu'à moyen terme. Les prévisions lointaines sont suffisamment inquiétantes pour justifier des études et la mise en place de protection.

ANNEXE I

| |
|-------------------------------|
| Description d'Internet |
|-------------------------------|

On voyage sur Internet en exploitant divers services. L'un de ces services est le *World Wide Web*, couramment appelé « le Web ».

Au fur et à mesure de la croissance et de l'évolution d'Internet, il en a été de même pour le nombre et les types de services proposés. Le tableau ci-dessous présente les services existant actuellement.

| Service | Description |
|---------------------|---|
| World Wide Web Tab | Système d'accès hypertexte et multimédia |
| E-mail | Courrier électronique |
| Groupes de news Tab | Groupes de discussions sur divers sujets (également appelé Usenet ou Listserv ou encore forums) |
| FTP | Transfert de fichiers entre ordinateurs |
| Telnet | Accès à des applications sur un ordinateur distant |
| Archie | Système pour localiser des informations à l'intérieur de fichiers |
| WAIS | Serveur d'information (Wide Area Information Server) |
| Gopher | Accès aux informations par menus |
| Veronica Tab | Système indexé des menus Gopher pour la localisation d'informations |
| InterNIC | Système de gestion de services d'informations de réseau |
| Finger | Système pour la localisation d'individus sur Internet |

Le World Wide Web, banque de données mondiale.:

Avec environ 50000 serveurs créés en deux ans et plus de cinq millions d'utilisateurs, le WWW connaît un développement sans égal. Le caractère multimédia du Web, son interface graphique, son aspect ludique ainsi que sa simplicité d'usage ont sans aucun doute contribué à son succès ainsi qu'à celui d'Internet.

Une fois le nom du serveur Web renseigné, la souris est le seul accessoire dont l'utilisateur a besoin. Le langage Hypertexte permet de passer d'une page à une autre ou de changer de serveur par simple clic. Un mot souligné ou en couleur représente généralement un lien Hypertexte. Et l'interconnexion des serveurs Web est telle que le réseau est souvent comparé à une toile d'araignée (Web), dont il a tiré son nom. Les

documents contenus dans ces serveurs répondent à un format spécifique baptisé HTML (Hypertext Mark-up Language). Leur consultation s'effectue via un logiciel particulier.

Le courrier électronique ou E-mail :

Application la plus ancienne, la messagerie, ou E-mail, appartient aux services de base proposés pour tous les points d'accès. Cette application tend à être détrônée par le Web. Lors de l'abonnement à Internet, un utilisateur se voit attribuer une adresse électronique, composée du nom de l'utilisateur et du nom du serveur Internet où est située la boîte aux lettres. L'ensemble se présente sous la forme d'un nom qui une fois activé permettra à l'abonné d'interroger sa boîte aux lettres pour récupérer les messages, les sauvegarder ou répondre à l'un des 30 millions de correspondants potentiels aux quatre coins du monde.

Les forums de discussion ou News Group :

Ce sont des groupes de discussion et des forums thématiques. Des outils permettent de rechercher à l'aide de mots clés les conférences, ou News, souhaitées. Il existe également des listes de réponses aux questions les plus courantes : les FAQ (Frequently Asked Questions).

Le protocole FTP ou transfert de fichiers :

De nombreux serveurs Internet mettent à disposition d'impressionnantes bibliothèques de logiciels. FTP (File Transfer Protocol) est celui qui permet de les transférer ou de les récupérer. Pour télécharger ce logiciel, il suffit d'installer FTP (fourni avec le kit Internet) et de se connecter sur un des serveurs FTP du Net.

Talnet qui permet la connexion à distance :

Avec Talnet, il est possible de lancer à distance des applications sur des machines plus puissantes, pour interroger une base de données ou pour disposer d'outils de calcul plus performants.

ANNEXE II

Interview du Colonel MOITIE
Commandant le Centre opérationnel de presse internationale
de Défense

1. Quelles sont les nouvelles techniques de diffusion et de traitement de l'information. influencent-elles l'évolution de l'information?, Le SIRPA a-t-il toujours su anticiper sur ces techniques? quelles sont les prévisions?

Les grandes innovations concernent la rapidité de transmission de l'information. Le moteur de ces développements en France a été le rallye Paris Dakar.

Autrefois il fallait deux Transall pour le matériel de télévision aujourd'hui tout tient dans un hélicoptère. la miniaturisation a été très efficace, mais aussi la rapidité de transmission. Là où il fallait 45 minutes pour transmettre 1 minute de film, il ne faut plus aujourd'hui qu'une minute. De la même manière les progrès en photographie sont fulgurants. Un cliché est disponible dans les bases de données des agences, et sur INTERNET, 30 minutes après avoir été pris.

Le SIRPA sait anticiper en réflexion mais pas en moyens, le budget n'est pas suffisant. Nautile est exemplaire à cet égard. L'échec de la première opération par manque de moyen a décidé les dirigeants à se doter des moyens nécessaires. des stations de transmissions portables ont donc été louées. Il en existe deux en Europe. Les délais de réalisations de matériels nouveaux sont longs, sauf en cas de crise majeure.

Pour la transmission des documents photos, il demeure un problème de confidentialité et de validation par l'autorité qui dans tous les cas risquent de faire perdre le bénéfice de la rapidité et ne pas être concurrentiel par rapport aux agences de presse.

Internet va être utilisé par le SIRPA mais comme moyen de propagande, pas comme utilitaire interne.

2. Elaboration et distribution des informations. Quelle est la part des sources internes et externes aux journaux, les correspondants de presse sont ils en voie de disparition? Quelle est la réalité des échanges de documents entre les médias? Conséquence sur la validité des informations, vérifications. Conséquences sur les relations entre les journalistes et les militaires?

La vérification de l'information est une vue de l'esprit. La rapidité prime toute vérification par les journalistes.

Exemple: élections en Bosnie de septembre 1996. Les agences ont reporté 80 incidents majeurs dans les bureaux de vote. vérification faite auprès des militaires de l'IFOR, il n'y avait eu que 20 problèmes.

problème les informations des agences de presse ne sont pas contrôlées, et elles sont reprises in extenso par la presse locale qui fait dans la réalité l'opinion publique française.

Le cas du soulèvement à Bangui montre ce type de désinformation:

le colonel Pélissier fait un point de presse il déclare que les troupes françaises sont prêtes et vigilantes. Le correspondant à Abidjan qui n'avait pas assisté à l'entrevue, sur la base d'une relation à diffusé que les français étaient prêt à en découdre. La réaction du SIRPA a été rapide mais le mal était fait. Le correspondant a été licencié, un correctif a été diffusé, trop tard.

Le témoignage humain est très peu fiable, la preuve en a été donné pendant la guerre du Golfe. Chaque journaliste diffuse l'information selon son angle de vue et selon la façon dont son journal a l'habitude de se positionner.

les relations entre journalistes et militaires ne peuvent être franches, les premiers sont individualistes et se veulent libres, les seconds ont tendance à limiter ces deux caractéristiques quand ils en ont les moyens. En fonction des moyens disponibles les journalistes vont avoir besoin des militaires, parfois pas du tout comme aux Comores où ceux-ci étaient dans le bureau de Bob Denard avant les français. cependant il demeure certain que les militaires ont besoin des journalistes pour faire passer l'idée de la légitimité de leur action. La connaissance mutuelle est un atout des deux côtés.

Les problèmes surgissent le plus souvent quand les opérations durent sans véritables informations sensationnelles à fournir, l'exemple de la guerre du Golfe reste révélateur.

3. Avez-vous constaté des tentatives délibérées de déstabilisation avec des informations manipulées. Qui a-t-on identifié à l'origine? Quels sont les moyens de réaction, les parades? Quand une armée est impliqué quel est le partage entre le SIRPA >central et les SIRPA d'armée? Comment rétablir la vérité quels sont les moyens de pression?

Exemple de l'affaire Bachelet en Bosnie, il semble qu'il n'y ait pas eu au départ de véritable intention de nuire. cependant le résultat a été réellement déstabilisant. En fait on soupçonne un journaliste du Monde d'être à l'origine de la fuite et d'avoir convaincu un jeune confrère moins expérimenté de diffuser une information, sans valeur réelle pour la situation mais gênante pour le chef des troupes.

L'interview des soldats du SEA en Arabie a clairement démontré l'intention de nuire des journalistes de TF1.

Dans l'affaire Janvier le pouvoir politique a apporté son soutien, mais le mal est fait. en fait la guerre là bas a été couverte par trois journalistes permanents qui sont restés à Sarajevo, l'un d'eux étant même marié à une bosniaque. Etant les mieux informés il est clair que les journalistes ne passant que quelques jours sur le territoire avaient tendance à se faire des caisses de résonances de leurs opinions sur le conflit. Les reporters ne prenant conscience de la réalité qu'au bout de plusieurs semaines sur le terrain.

Dans le cas de GREENPEACE il est clair que les images diffusées lors du premier affrontement ont été manipulées. C'est ce qui a décidé à mettre les moyens suffisants pour contrer la médiatisation d'un seul protagoniste.

Dans les cas où l'armée peut être mise en cause il y a souvent des alertes qui permettent de prendre des mesures.

la presse étrangère peut être elle même utilisée pour une campagne, lors de l'opération Nautile des dossiers de presse ont été distribués en Australie, au Japon etc. En Australie le SIRPA a déclenché une campagne sur la façon dont les autorités australiennes traitaient les pêcheurs indonésien coulés sans procès hors de eaux territoriales.

4. - Quels sont les critères de décision pour la mise en place d'une cellule de communication, l'aspect médiatique est-il toujours pris en compte pour la planification des opérations, par exemple comme en Somalie?

Quelle influence va avoir la durée du conflit sur la manoeuvre médiatique?

La façon dont les américains ont traité l'affaire somalienne a enterré l'Army show bizz. En France il n'a jamais été question de ça, de plus la médiatisation est encore trop faiblement évaluée dans les crises. le C.O.I.A. et l'E.M.I.A. y sont attentifs, mais les opérationnels sur le terrain ont une vision différente. Il convient de placer un officier de communication à tous les échelons. A l'occasion il pourra servir de fusible, ce pourquoi il peut être fait.

5. - Répercussion sur la politique extérieure, quels sont les grands enjeux de la communication vis à vis de l'étranger? Quelles en sont les répercussions sur l'opinion publique à l'étranger?

Il est clair que la communication des armées a une répercussion, en Bosnie les militaires mènent de plus en plus des cations d'ordre civiles voire culturelles. sur les plans logistiques mais pas seulement. Ainsi la radio de l'armée française est la seule véritable radio d'information étrangère sur le territoire. les autres ne font que diffuser des disques. ce matériel restera sur place, il sera utilisé par des gens choisis. Le SIRPA a l'intention de se doter de moyens de radiodiffusion projetables et peut être de rendre systématique ce genre de support très efficace pour la durée d'une opération. *Le SIRPA faisant l'information des locaux (et des autres) grâce à sa radio.*

ANNEXE III

**Les retombées de Presse concernant les événements en Centrafrique
du 04 au 11 Janvier 1997**
1 Les faits concernant la période

Le samedi 4 Janvier, le capitaine Devos et l'adjudant Giraldo accompagnent deux officiers africains pour une opération de médiation dans les rues de Bangui, en proie à une mutinerie depuis deux mois. Pour leur plus grand malheur, ils sont désarmés et un Centrafricain les abat d'une rafale d'arme automatique. Le lendemain, les Français ripostent en faisant dix morts et trente blessés chez les mutins.

Il s'en suit une semaine d'inquiétudes pour tous les résidents de Bangui et de négociation pour les leaders politiques.

2 Quelques statistiques
2.1 Les chiffres
Agences de presse

| AFP | Dépêches | FAP | RTF | |
|----------|----------|-----|-----|------------------------|
| 04-01-97 | 15 | | | |
| 05-01-97 | 19 | 01 | 01 | |
| 06-01-97 | 10 | 01 | 02 | |
| 07-01-97 | 11 | 02 | | |
| 08-01-97 | 08 | 03 | 01 | |
| 09-01-97 | 07 | 03 | | |
| 10-01-97 | 02 | | | |
| Total | 72 | 10 | 04 | général = 86 dépêches. |

Quotidiens

18 quotidiens nationaux *46 Articles*

Le Monde 12 articles

Libération 05 articles

France Soir 04 articles

Le Figaro, les Echos, le Parisien 03 articles

L'humanité, Présent, le Nouvel observateur, Bulletin Quotidien 02 articles

La Croix, L'Express, L'évènement, le Point, Valeurs, Témoignage chrétien, Pèlerin, la vie
01 article

16 quotidiens et hebdomadaires étrangers *21 Articles*

L'Orient / Le jour 04 articles

International Herald, Le matin 02 articles

Jeune Afrique, The Independant, The Guardian, Le Soir, EL Pais, EL Mundo, New york times, Liberté (Algérie), La libre Belgique, The times, El Watan, le Journam de Genève, Sûddeutssche Zeitung 01 article

21 Quotidiens régionaux *79 Articles*

Sud Ouest 08 articles

Var matin 07 articles

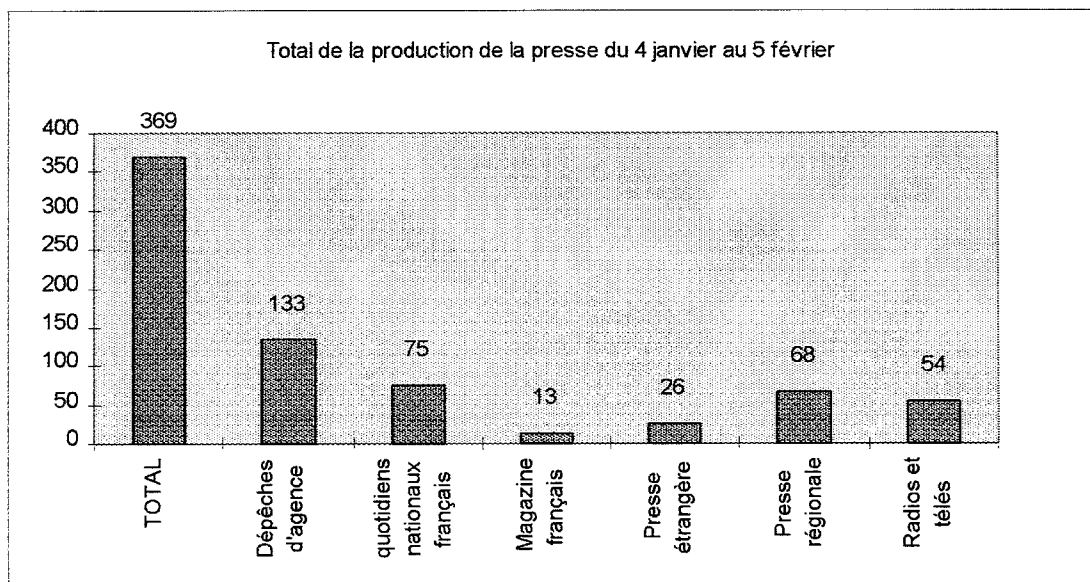
La voix du nord 05 articles

Le courrier, l'Est républicain, L'indépendant 04 articles

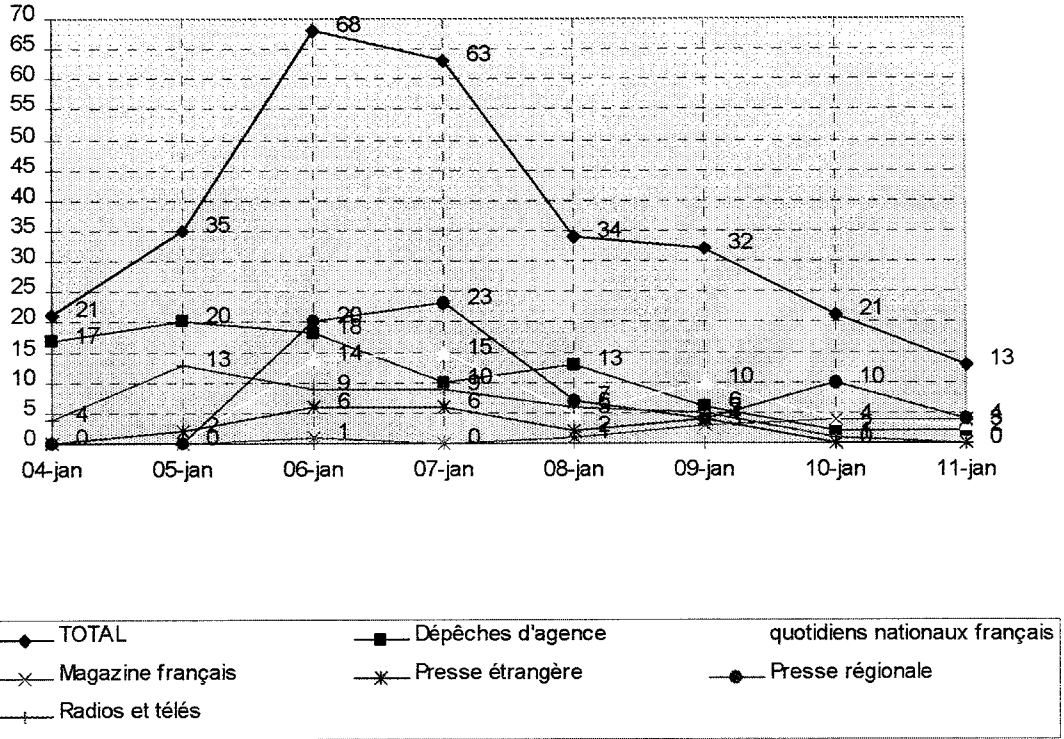
Le Dauphiné, Nice matin, Midi libre, DNA, La dépêche, l'Yonne républicaine, Le Méridional 03 articles

La Nouvelle République, Corse matin, Le Provençal, la Presse de la manche, L'est-éclair, Libération champagne, Le journal du centre, Le républicain Lorrain 02 articles

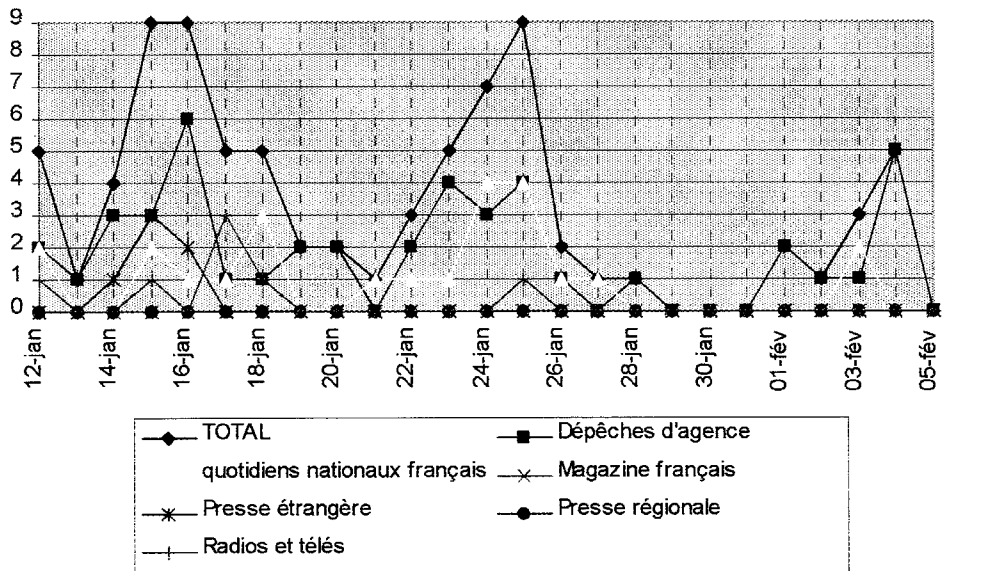
le progrès, Ouest France, Le télégramme, Nord éclair, la Charente libre, L'Ardennais, l'Union, le Bien public / les dépêches, le Populaire, le Berry républicain 01 article



Production de la presse du 4 au 11 janvier



Production de la presse du 11 janvier au 5 février



2.2 Conclusions sur le nombre d'articles

On constate une nette prédominance des dépêches d'agence, essentiellement de l'Agence France Presse, viennent ensuite les quotidiens nationaux puis les régionaux.

Les magazines français s'intéressent au sujet dans leurs éditions de la fin de la deuxième semaine de janvier (9-10 janvier).

La presse étrangère produit très peu sur le sujet, ce qui correspond à la faible quantité de dépêches produites par les agences anglo-saxonnes REUTERS et Associated Press.

La presse régionale concentre sa production dans la première semaine. Le nombre d'articles produits est important, mais le sujet s'épuise vite. A l'exception des quotidiens des villes où sont inhumés les deux militaires, ou celles dont ils sont originaires.

2.3. Production de la presse audiovisuelle

Les événements de Centrafrique ont lieu alors que la France connaît une vague de froid inhabituel qui bloque les trains et les autoroutes. Cette information prend le pas sur toutes les autres au point que le 5 janvier TF1 y consacre presque 30 minutes d'un journal de 35 minutes.

En revanche les radios conservent une place aux informations africaines et certains éditorialistes commentent les événements. Le nombre de communiqués restent cependant assez faible. Le relais amplificateur des médias audiovisuels faisant défaut? la crise centrafricaine est rapidement occultée en France et à l'étranger.

3 Exploitation du dossier

Réalisé et diffusé par le centre opérationnel de la presse internationale de défense, organe du SIRPA; le dossier "retombées de presse du fait centrafricain" nous présente le contenu des dépêches d'agences de presse, les articles de la presse nationale et internationale, et les synthèses des émissions des radios et télévisions afférentes aux événements que ce pays a connu durant la période du 04 au 11 Janvier 1997.

Aussi le présent travail a pour ambition de relater les principales conclusions dégagées de l'étude et de l'analyse du dit dossier.

Les articles

La plupart des journaux nationaux français s'appuient sur les dépêches d'agence, ils se bornent à les commenter selon leur ligne éditoriale. Très peu d'entre eux ont un envoyé spécial sur place comme Libération avec Stephen Smith ou Le Monde qui s'appuie sur son correspondant à Abidjan.

L'action des militaires n'est pas soumise à polémique, en revanche l'attitude du pouvoir politique fait l'objet d'une controverse dans la plupart des médias. Les commentaires portent sur la politique française en Afrique, la crise centrafricaine et la personnalité des protagonistes. Le président Patassé n'est pas épargné.

Seule L'Humanité utilise la dépêche controversée de REUTERS pour illustrer sa présentation d'une armée française soumise à ses vieux démons colonialistes.

Dans ce cadre l'agence AFP nous présente, à travers ses dépêches, les faits et les appréciations telles qu'ils sont perçus par les différentes sources d'information française (gouvernementale et de l'opposition) et étrangères, avec une certaine neutralité

qui interdit toute influence de l'opinion publique dans un sens ou dans un autre. En effet, il ressort de la synthèse de l'information rapportée par cet organe que :

- les événements qui se sont déroulés en Centrafrique restent interne et intéressent au premier chef la classe politique de ce pays,
- l'intervention de l'armée française contre les mutins constitue une riposte de « légitime défense » contre l'assassinat de deux militaires français par ces mêmes mutins,
- la France oeuvre pour le succès d'une médiation politique entre le gouvernement et les mutins de ce pays et
- la France agit en centrafrique sans parti-pris, dans le cadre d'une **nouvelle doctrine** de non-intervention sous son seul drapeau, conformément aux déclarations officielles du président Chirac (13 novembre 1996) « la période des interventions unilatérales en Afrique était close ».

Pour sa part, la presse française a présenté et commenté ces événements en fonction des tendances politiques des différents organes de presse. En effet, le quotidien **le Monde** commente les faits avec une appréciation critique et invite le gouvernement français à définir une approche nouvelle des relations franco africaine plus claire. Dans le même sillage **Libération** dénonce « Les errements d'une politique de Paris ». De même **L'Humanité** prend position contre l'intervention française en centrafrique et critique la politique suivie dans ce domaine. De son côté **Le Figaro**, après une présentation des faits, estime qu'une nouvelle politique claire et prudente en Afrique s'impose plus que jamais.

Au delà de cette diversité d'appréciation par les organes de presse français, la presse étrangère a présenté les informations relatives aux événements centrafricains selon le contenu des dépêches des grandes agences de presse ou selon certains envoyés et correspondants de la région, cependant les titres de cette presse laissent transparaître une provocante dramatisation des événements comme en témoignent les titres des trois organes suivants :

- **Jeune Afrique** : « La coopération dans le sang », « L'armée française n'a rien à faire en Afrique », « Le mode imbécile et dangeureux du droit d'ingérance », « Centrafrique : la tentation impériale »
- **The Independent** : « La France intensifie son action contre les rebelles en Afrique »
- **Dernières nouvelles d'Alsace** : « Démonstration de force en Afrique » et « L'intervention française n'est pas crédible ».

Les anglo-saxons prennent prétexte des événements pour commenter l'attitude du gouvernement français au Zaïre. La crise en Centrafrique ne les intéresse pas, le soutien du gouvernement américain au gouvernement français pour son action énergique semble les empêcher de persifler. En revanche ils en profitent pour faire des "révélations" sur les forces françaises au Zaïre. **The Independent** du 7 janvier publie un article de Mary Dejevsky dans lequel elle soutient que les français ont déployé des chars, des hélicoptères et des avions de combat à Kisangani. Elle reprend en réalité les déclarations du chef des rebelles zaïrois qui indiquait qu'il connaissait le dispositif de défense de la ville et qu'il ne le

craignait pas. On assiste là à une véritable désinformation, à moins que ce ne soit que de la simple incompétence.

Globalement l'attitude des anglo-saxons est hostile mais mesurée.

La presse d'Afrique du nord, et celle du moyen orient rendent compte des événements dans des termes modérés. Seul jeune Afrique a une attitude résolument hostile.

En ce qui concerne la radio et la télévision, qui ont procédé à plusieurs interviews et reportages concernant ces événements, il ressort une certaine neutralité dans la présentation des faits affichée par ces moyens, neutralité qui laisse la place à une appréciation personnelle des faits par les auditeurs et les téléspectateurs intéressés.

4. Mise en évidence des oppositions de point de vue

La présentation des faits varie selon les journaux. Jeune Afrique fait un récit des incidents dans lequel les troupes françaises sont représentées comme agressives et faisant usage de leurs armes sans discernement. Elles auraient assassiné une cinquantaine de civils centrafricains entre le 4 et le 6 janvier. Valeurs Actuelles a une version plus proche de celle des dépêches et insiste sur le piège dans lequel se sont retrouvés les deux français. La présence d'un envoyé spécial en Centrafrique est probable compte tenu de la profusion de détails donnés par Frédéric Pons. A noter que Jeune Afrique donne également de nombreux détails, tous contradictoires avec Valeurs Actuelles.

Hormis les deux cas cités il n'y a pratiquement pas de désinformation, sans doute à cause de l'accès difficile à la Centrafrique, dont les liaisons aériennes avaient été coupées. La seule agence présente sur le terrain était l'Agence France Presse, la présentation des faits ne risquait donc pas de diverger selon les sources.

L'attitude du SIRPA a été critiquée à plusieurs reprises : on lui reproche de ne pas fournir d'informations et de ne pas prendre position. La manoeuvre médiatique est concentrée à Bangui, les organismes de communication parisiens restent en retrait.

ANNEXE IV

La chute de Sebrenicza

Cette annexe reprend la composition de l'émission consacrée à l'attaque de Sebrenicza et tente de mettre en évidence les manipulations effectuées (techniques ou structurelles) pour mettre en cause les Etats, organismes ou personnes visées par les producteurs.

1. Généralités.

FRANCE 2 présente dans l'émission "Envoyé spécial" un reportage sur la chute de l'enclave musulmane de SEBRENICZA, en Bosnie-Herzégovine.

La chaîne de télévision publique française a seulement acheté le reportage mais n'a pas financé sa production. Les producteurs sont :

REUTER TV, dépendant de l'agence de presse britannique REUTER,
TAMOUIZ MEDIA, agence de New-York dont les productions et le nom indiquent qu'elle est sans doute liée avec la diaspora juive.
et POINT DU JOUR, inconnu.

Il est réalisé par une équipe transnationale de journaliste composée de :

Ilan Ziv, qui a déjà produit "Yellow Wasps : Anatomy of a War Crime" - en coopération avec Roy O'Conner en 1995. Le sujet de ce film porte sur les crimes de guerre des serbes en Bosnie en 1992, et la responsabilité des Nations-Unies, des Etats-Unis et des pays occidentaux qui ont laissé pratiquer, ou pas, la purification ethnique. Avec Tamouzi Média, il a déjà produit un reportage sur la vie de jeunes israéliens et palestiniens après les accords de Paris.

Roy Gutman, Cabell Bruce, Deborah Davies, Anna Van der Waal, Naftali Larish et trois français : Serge Gordev, Bernard Foumarier et Jean Marc Illouz, commentateur de la version française.

Le reportage dure 52 minutes, il est suivi d'une interview de Serge Gordev qui clarifie quelques points techniques, sur la façon dont l'enquête a été menée, et donne son avis sur les objectifs du reportage et les personnalités qui doivent endosser la responsabilité du massacre.

Ce reportage avait été annoncé par un article d'une agence de presse bosniaque qui a été diffusé sur Internet le 29 mai.

2. Analyse.

2.1 les interviews.

Les interviews viennent soutenir la description chronologique des événements. Le choix des intervenants n'est pas innocent, en particulier il est remarquable de noter que le général JANVIER commandant la FORPRONU, le général Ruppert SMITH, commandant les forces de l'ONU en Bosnie-Herzégovine et le colonel KARREMANN commandant le détachement hollandais à SEBRENICZA n'ont pas été interrogés.

les Bosniaques:

Les propos des personnes sélectionnées tendent tous à démontrer que les bosniaques avaient prévenu l'ONU de ce futur assaut serbe et que l'ONU n'en a pas tenu compte. Pour appuyer ces arguments ont été interrogés :

Osman Suljic responsable municipal de SEBRENICZA,

Askin Haskic réfugié de SEBRENICZA,

Hasssan Muratovic : premier ministre du gouvernement bosniaque,

Sidik Ademovic qui témoigne sur les charniers,

Major Semisulin Muminovic officier de renseignement du 28^o corps bosniaque,

Un groupe de soldats présentés comme des éclaireurs du 28^o corps bosniaque en poste à SEBRENICZA avant l'assaut des serbes.

Les militaires de l'ONU

Les réalisateurs ont rencontré des militaires en désaccord plus ou moins important avec les décisions de l'ONU.

Un officier de l'OTAN restant anonyme, mais ayant un accent britannique. Il confirme la coopération entre les serbes de part et d'autre de la frontière bosniaque.

Général Cees Nicolai, chef de cabinet du général Ruppert Smith présente la situation du détachement néerlandais en insistant sur sa vulnérabilité.

Lieutenant-Colonel Harmen de Joonge, conseiller du général JANVIER confirme par ses propos la thèse soutenue par les journalistes : "j'ai été déçu par la décision de ne pas employer les frappes aériennes, alors que toutes les conditions étaient réunies, et qu'elles représentaient le seul moyen pour sortir de la crise à SEBRENICZA."

Capitaine Jelte Groen affecté au contingent néerlandais de SEBRENICZA.

Les fonctionnaires de l'ONU :

Monsieur Yakushi Akashi, représentant permanent du secrétaire général. Il est le seul haut responsable à s'exprimer. Après avoir admis l'impossibilité de remplir le mandat confié par le conseil de sécurité, faute de forces, il se plaint du manque d'échange d'information entre l'OTAN et les nations-unies. Il confirme son opposition aux frappes aériennes de juin 1995, en indiquant qu'il prévoyait une réaction serbe sur la base de prises d'otages, ce qui eut lieu puis il déclare ne pas avoir été mis au courant par le général JANVIER des résultats des entretiens que celui-ci a eu avec les généraux serbes afin d'obtenir la libération des otages.

Monsieur Jose Maria Mondi Luca ancien envoyé spécial du haut commissariat aux réfugiés. Il porte l'estocade: "A partir du moment où les femmes et les hommes ont été séparés, il fallait être un imbécile ou être très mal informé pour imaginer que des massacres n'auraient pas lieu"... "Le général commandant les forces des nations-unies est coresponsable du massacre."

2.2 Les reconstitutions.

Ce document est rempli de reconstitutions qui servent à illustrer des moments importants du drame alors que, comme l'indique à la fin le journaliste, aucun document filmé n'a pu être retiré des entrevues.

Il y a trois types de reconstitutions dans le reportage :

Les images qui illustrent la recherche dans les archives de documents,

Les interceptions téléphoniques,

Les réunions avec le général JANVIER qui, à chaque fois, sont mises en scènes dans un restaurant. L'insistance sur des aspects culinaires n'est bien sur pas anodine.

2.3 Les images d'actualité.

Elles sont mélangées aux autres images sans signe de reconnaissance.

Pour certaines, on ne peut donc pas déterminer leur provenance, le lieu de prise de vue et la date. C'est en particulier le cas des images des serbes pourchassant les bosniaques dans les montagnes, ou des bosniaques s'échappant à travers champs.

De même les images de films de viseurs d'avions de chasse, de la même manière ne peuvent être attribuées aux avions qui ont effectivement accomplis les missions à SEBRENICZA le jour de l'assaut final.

2.4 Utilisation et présentation de renseignements confidentiels.

Les documents sont filmés, ou simplement cités en insistant sur leur confidentialité (compte-rendu d'entrevues, interceptions de conversations téléphoniques, rapports des militaires de l'ONU...). Là aussi on assiste à un mélange de documents réels avec des pièces dont la nature et l'authenticité sont difficile à évaluer. Les documents militaires présentés ne sont en fait que peu nombreux: Il est fait mention de synthèses de renseignement de l'ONU, ou de l'OTAN.

Deux documents opérationnels apparaissent : Une feuille de vol canadienne, du 11 juillet 1995 et une feuille de briefing, du 11 janvier 1995, pour montrer la preuve des restrictions apportées par le général JANVIER aux règles d'engagement. Le texte écrit à la main en anglais est le suivant:

"Pour attaquer toute force attaquant les positions de la FORPRONU qui interdisent l'accès au sud de la ville, et l'armement lourd identifié comme tirant sur les positions ONU à SEBRENICZA."

3. Commentaires.

Il est manifeste que le sujet traité adopte un angle fermé. Aucune contradiction n'est apportée, en particulier sur la validité de l'emploi de l'arme aérienne pour assurer la sauvegarde de l'enclave musulmane. Les frappes aériennes et la mauvaise application de l'intervention du Général Morillon sont deux exemples de la désinformation :

Le fait que les frappes aient échoué quelques mois plus tôt et aient coûté à l'ONU une crise qui aurait pu être très grave pour les casques bleus est rapidement évacué. Le fait que Madeleine Allbright ait été une ardente défenseur des frappes aériennes est signalé, mais les prises d'otages sont minimisées, on les présente comme une simple humiliation de l'ONU. Dans ce contexte c'est la volonté de l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU qui est mise en avant.

On peut se demander pourquoi les journalistes essaient de démontrer que si le général Janvier n'a pas employé les frappes aériennes, c'est avant tout parce qu'il avait passé un accord avec les serbes (sous-entendu sur le dos des bosniaques). Jamais le débat ne porte sur l'efficacité réelle de telles frappes aériennes, avec des troupes au sol très peu armées et encerclées par un ennemi supérieur.

Quand Serge Gordev a interrogé le général Morillon, celui-ci lui a dit en parlant de Mladic que quand les politiques qui commandent aux militaires ne sont pas à la hauteur on peut s'attendre au pire. Monsieur Gordev reprend cette expression en l'appliquant au Général JANVIER

Le but de ce reportage, nous dit-il, est d'informer les citoyens afin que les renoncements auxquels l'occident s'habitue depuis Munich cessent.

Serge Gordev nous livre sa profession de foi :

- La position officielle de la France est la suivante: Il n'y a pas eu de marchandage avec les serbes, la France a demandé une action vigoureuse contre les serbes à SEBRENICZA.

Or les journalistes ont réussi à démontrer qu'il y avait eu des pourparlers entre le général JANVIER et les serbes. S'il n'y a pas eu de marchandage, il y a eu compréhension mutuelle et ils se sont entendus.

Par ailleurs les journalistes n'ont pas dit que la France avait demandé à ne pas employer les frappes aériennes, mais dans les faits elles n'ont pas été utilisées alors qu'elles représentaient un signal militaire et politique fort pour dire aux serbes d'arrêter.

La conclusion du journaliste éclaire parfaitement l'angle donné au reportage, il ne s'agit pas de savoir comment SREBRENICZA aurait pu être sauvée, mais d'accuser l'ONU, les gouvernements occidentaux, et en particulier le gouvernement français, et enfin le général JANVIER et de leur faire endosser la responsabilité de massacres dont l'ampleur n'est pas encore à ce jour démontrée.

4 Les bénéficiaires de l'émission

- Les bosniaques, qui diabolisent les serbes, et montrent qu'ils ont réussi seuls à tenir en échec les serbes, malgré l'alliance tacite de ces derniers avec les troupes de l'ONU.

-Les américains qui mettent en doute les capacités des militaires français au moment des discussions sur la réintégration de la France au sein des structures de commandement de l'OTAN.

- Les néerlandais qui se dégagent d'une responsabilité que les médias leur avaient fait endosser au moment de la chute de la ville.

-Monsieur Yakushi Akashi, qui se présente comme un otage des militaires français.